working paper
N° 14
www.issr/working paper

Pratiques et appartenances religieuses en prison : Rapport d'une enquête quantitative dans seize établissements pénitentiaires en Suisse.

Irene Becci
Felicia Ghica

Pour citer :
BECCi, Irene, GHICA, Felicia, 2019. *Pratiques et appartenances religieuses en prison : rapport d'une enquête quantitative dans seize établissements pénitentiaires en Suisse*. Working Paper n° 14, ISSR, Université de Lausanne.

Institut de sciences sociales des religions (ISSR)
Observatoire des religions en Suisse (ORS)
Université de Lausanne - FTSR, Bâtiment Anthropole . 1015 Lausanne

UNIL | Université de Lausanne
Institut de sciences sociales des religions

Pratiques et appartenances religieuses en prison : rapport d'une enquête quantitative dans seize établissements pénitentiaires en Suisse

Irene Becci, Felicia Ghica

1. Introduction

Les institutions pénitentiaires actuelles en Suisse sont un des produits de la longue histoire du processus civilisationnel occidental moderne. Des différentes instances prévues pour la régulation au sein de la société, elles se caractérisent par un triple but à atteindre : punition, isolement et réinsertion. La pondération de ces trois objectifs varie dans le temps et dépend des contextes politiques et culturels respectifs. La place que prend la question religieuse dans sa complexité au sein de ces reconfigurations constantes a elle aussi subi de nombreuses modifications. Si les modèles d'enfermement et de pénitence du monde chrétien ont été des sources d'inspiration directes pour les premiers modèles de la prison moderne (Foucault 1975), dans le fonctionnement des prisons du 20e siècle la religion – les institutions, les autorités, les récits religieux – a progressivement perdu de l'importance. En tant qu'institutions séculières, les prisons actuelles reconnaissent formellement la liberté de croyance et de religion. Pour cela, elles se limitent à offrir une assistance spirituelle aux personnes détenues. Cette assistance est organisée d'entente avec les institutions ecclésiastiques principales du pays et comprend donc aussi des lieux et des célébrations collectives faisant régulièrement partie du plan organisationnel. Or, avec la sécularisation de la société et donc l'accroissement des personnes sans affiliation religieuse d'une part et la pluralisation religieuse liée aux processus de globalisation et de migration de l'autre, la question du religieux en prison a regagné un intérêt nouveau. Pour comprendre les enjeux de cette nouvelle configuration, des sociologues[1] se sont emparés d'abord empiriquement de la question de la diversité religieuse, partant d'un vide dans la littérature sur des questions religieuses au sein des prisons. Une étude pionnière a été menée par deux sociologues James Beckford et Sophie Gilliat (1998) dans les années 1990 en Grande-Bretagne. Leur analyse portait uniquement sur les aspects religieux institutionnels, donc sur les aumôneries et l'égalité de traitement des personnes appartenant à différentes religions par l'aumônerie de prison, alors gérée par les Eglises chrétiennes établies. Des indications quant

[1] Nous ne traitons pas ici des travaux en criminologie qui, par leur visée souvent appliquée, ont considéré des facteurs religieux – de fait pratiquement toujours chrétiens - en termes normatifs d'utilité pour les projets de réinsertion (par exemple Kerley 2018). Souvent menés aux États-Unis, ces travaux sont situés dans un contexte socioreligieux et politique trop différent pour qu'une comparaison avec l'Europe soit utile (cf. Becci & Dubler 2017).

aux appartenances religieuses leur étaient disponibles grâce aux registres remplis par les agents en posant la question aux personnes détenues. C'est à partir des appartenances déclarées que les besoins religieux étaient donc déduits pour la recherche. La pratique et la perspective des personnes détenues directement[2] n'étaient pas relevées. Quelques années plus tard, Fahrad Khosrokhavar (2004) va apporter ce complément avec son étude sur la subjectivité et le vécu religieux des détenus musulmans dans les prisons en France, étude basée sur des nombreuses et longues interviews. En Suisse, ces deux angles d'approche – l'aumônerie et la perspective des personnes détenues – ont été articulés dans le cadre d'une recherche menée entre 2007 à 2010 sous la codirection d'Irene Becci, Claude Bovay et André Kuhn et financée par le Programme National de Recherche 58 du Fonds National de la Recherche Suisse[3]. Cette recherche partait des données dont disposent les recensements fédéraux et les complétait par des études qualitatives de cas. L'observation de terrain a permis d'identifier que les personnes détenues ont des manières multiples de mobiliser du religieux : la fréquentation de l'aumônerie peut être une forme de résistance au pouvoir de l'institution ; une pratique rituelle particulière peut être très privée, parfois cachée, se situer dans les moments « libres » ou devenir l'objet de demandes formelles. Des pratiques spirituelles peuvent se situer en marge de la religion institutionnelle, être des hybrides culturels-cultuels, et se situer tout autant dans la cellule, comme le Vaudou par exemple, dans la cour, dans les heures de travail, dans les échanges intimes entre codétenus que dans les lectures personnelles. D'autres pratiques peuvent être favorisées par l'institution comme celles autour de Noël. Les personnes qui participent aux rituels religieux ne sont pas nécessairement celles qui déclarent appartenir aux religions en question. De plus, des personnes détenues indiquant toutes sortes d'appartenances religieuses, ou même aucune, participent à des pratiques religieuses improvisées mobilisant différentes traditions.

À partir des discussions déclenchées par ces recherches, un réseau international de scientifiques partageant l'intérêt pour l'articulation religion-prison a commencé à se mettre en place.[4] Des recherches conduites par différents scientifiques du réseau international il est ressorti que dans le contexte d'emprisonnement la religion maintient certaines dimensions qu'elle a également à l'extérieur comme celle de nourrir une relation à une transcendance, mais d'autres s'ajoutent. Ainsi, la pratique religieuse peut devenir un moyen pour mieux passer le temps durant

[2] Entre temps la perspective des personnes détenues a également été étudiée. Voir Hunt 2011.
[3] L'étude PNR58 « La religion dans les prisons suisses » a été codirigée par Irene Becci, Claude Bovay et André Kuhn entre 2007 et 2011 (cf. Becci et al. 2011).
[4] Cf. https://religionpublicinstitutions.com/ (dernier accès 13.3.2019)

l'enfermement (Becci 2011), (re)construire sa vie ou restructurer l'avenir post-détention, notamment en la mobilisant comme code moral et d'autodiscipline (Sarg 2016) ou avoir un effet thérapeutique (Griera et Clot 2015). Les recherches actuelles en France, Espagne, Italie, Allemagne[5] concordent à indiquer qu'en effet les pratiques religieuses en prisons sont aussi des manières de s'approprier l'espace et de négocier l'accès à certains types de ressources. La religion peut être employée dans le cadre d'une stratégie carcérale permettant d'améliorer matériellement ou contester un quotidien carcéral (Becci 2012). La lecture religieuse de la condition d'emprisonnement, par exemple la vision d'un pardon ou de la condition comme volonté de Dieu, peut approcher la réhabilitation de soi. Ces recherches confirment également les résultats de nombreux travaux en anthropologie et en sociologie quant à la disjonction entre pratique et appartenance religieuse (Davie 1994). Différents facteurs structurels tels que le genre (Woodhead 2012) ou la nationalité (la proportion de détenus se disant musulmans est par exemple plutôt constante depuis une dizaine d'années en Suisse, mais leurs origines nationales varient[6]) ont un impact différencié sur la pratique religieuse. Grâce aux échanges au sein de ce réseau international des comparaisons et des modèles de recherche ont pu être discutés. L'absence de données quantitatives sur les pratiques religieuses des détenus est apparue comme flagrante, notamment vis-à-vis d'une attention publique accrue au thème. Pour répondre à des questions quant à la religion en prison, comme celle de savoir s'il s'agit d'un terreau fertile à des radicalisations religieuses par exemple, les chercheurs s'appuient pour la plupart sur des enquêtes ponctuelles, limitées et circonscrites. Il est alors important de croiser ces différentes informations et de les mettre en perspective. Des recherches en Suisse ont trouvé par exemple qu'à peine plus d'un dixième des personnes appartenant à une religion peuvent être considérées comme pratiquantes ou que pour les jeunes musulmans, la religion revêt une plus grande importance que pour d'autres jeunes[7]. La situation est-elle similaire dans le contexte de l'emprisonnement ? Les multiples intersections des facteurs structurels et biographiques mentionnés plus haut donnent lieu à une super-diversité[8] religieuse qui touche particulièrement les prisons. L'étude des pratiques religieuses en institution pénitentiaire pose ainsi un réel défi pour la recherche en sciences sociales. Tout l'enjeu est d'arriver à montrer le poids de l'institution, la manière dont elle façonne les visions, les représentations et les pratiques sociales sans négliger l'agentivité et la créativité des acteurs, sachant que la population enfermée est

[5] En plus des ouvrages déjà cités voir aussi Jahn 2107 et Rhazzali 2010.
[6] Cf. Schneuwly Purdie 2011.
[7] Cf. Morgenthaler et al 2011.
[8] Cf. Vertovec 2007.

souvent plutôt homogène sous certains aspects sociodémographiques comme le genre, le niveau d'éducation ou l'origine sociale. Les données statistiques à ce sujet, plutôt pauvres, ne permettent pas de nuancer le rapport que les personnes peuvent avoir au religieux. D'autre part, les études monographiques sont souvent très détaillées et ne permettent pas des généralisations au-delà du cas précis. Ainsi, avons-nous mené en 2017 une enquête de type quantitatif sur « Les pratiques religieuses en prison » visant notamment à mettre à jour les données sur la diversité des appartenances et des pratiques et combler ces lacunes, à identifier les changements majeurs en termes de pratiques religieuses ainsi que leurs dynamiques et à explorer les besoins des personnes détenues en matière de religion. L'objectif premier de l'enquête a été de récolter quelques données sur la pratique de la religion en prison sur une échelle suffisamment large pour permettre la formulation de projets de recherche plus précis sur des aspects particuliers. Elle offre donc une base descriptive de la diversité et du changement religieux et ses pratiques en prison.

Basée sur un questionnaire originellement conçu à l'Université de Padoue en Italie par Mohammed Khalid Rhazzali et Valentina Schiavinato, cette enquête constitue en Suisse la première récolte de données de type quantitatif sur la religion en prison. Nous détaillons dans ce rapport notre démarche et nos finalités premières sur la base de la littérature et des recherches existantes.

2. Le questionnaire : adaptation, langues et conception

À la suite de l'obtention d'un fonds pour une enquête sur les pratiques de détenus musulmans sur une échelle large en 2014, une équipe de sociologues de l'Université de Padoue, dirigée par Mohammed Khalid Rhazzali et Valentina Schiavinato[9], a rédigé un questionnaire à ce sujet. Nous avons repris ce questionnaire en l'adaptant au contexte suisse. Nous avons changé les formulations des questions ainsi que les options des réponses quant aux statuts administratifs des personnes sans nationalité suisse, aux conditions de détention locales, (cellule, repas, etc.) et inclus dans les choix des réponses aux questions sur la religion la notion de spiritualité. Cet élargissement a été motivé par le souci de tenir compte de la perspective des personnes, de plus en plus nombreuses en Europe (cf. Houtman & Aupers 2007) qui s'identifient comme spirituelles, mais pas comme religieuses. Les langues originales du questionnaire ayant été l'italien et l'arabe, nous l'avons traduit en six langues supplémentaires

[9] Au Département di Philosophie, Sociologie, Pédagogie e Psychologie Appliquée (FiSPPA).

en considérant le multilinguisme fédéral, la composition nationale de la population détenue en Suisse, et aussi les compétences linguistiques au sein de l'équipe : allemand, anglais, français (questionnaire en annexe), roumain, espagnol, serbo-croate[10]. Chaque traduction a été faite par des sociologues ou psychologues de langue maternelle et discutée en équipe, donnant ainsi la possibilité de vérifier la validité transculturelle.

Le questionnaire comporte 39 questions et est divisé en plusieurs volets. La première partie du questionnaire (questions 1 à 20) vise à obtenir des variables indépendantes (dites aussi prédictives). Cette partie contient un volet (questions 1-9) portant sur les aspects sociodémographiques (âge, statut migratoire et familial, nationalité, profession, langue) qui permettent de situer l'échantillon en termes de représentativité au niveau de la population carcérale suisse et d'établir des liens avec les recherches sur les pratiques religieuses de la société suisse de manière générale[11]. Une deuxième série de questions (10-18) a pour but d'obtenir des informations sur la situation de la personne par rapport à son emprisonnement : durée de la peine en tout, durée de résidence dans l'établissement en question, récidive, degré d'isolement (visites, correspondances, soutien financier, occupation professionnelle). À travers ces variables il est possible de situer la pratique religieuse par rapport à d'autres pratiques non-religieuses qui seraient des facteurs encourageants ou concurrents à la pratique, comme par exemple suivre les célébrations religieuses par manque d'alternatives. Ces variables servent à dégager l'impact spécifique de la condition carcérale sur les pratiques religieuses des personnes détenues. Les questions 19 à 32 explorent ainsi les variables que nous considérons ici dépendantes, dites aussi mesurées, et qui constituent la dimension religieuse : l'appartenance et la pratique religieuse, les habitudes liées à la pratique religieuse (où et avec qui prie la personne, prescriptions alimentaires), le changement de l'appartenance ou de la pratique religieuse ou spirituelle, les raisons de mobiliser du religieux. Il ne s'agit évidemment que d'une sélection de toutes les questions qu'il était possible de poser dans ce cadre et nous sommes restées proches du questionnaire ainsi que des formulations des questions dans les grandes enquêtes nationales, telles les enquêtes de l'OFS sur la langue et la religion ainsi que les enquêtes de l'International Social Survey Program pour garantir la possibilité de la comparaison des résultats. Pour les

[10] Nous remercions pour l'aide précieuse apportée dans le travail de traduction Esma Isis-Arnautovic (Centre Suisse Islam et Société de l'Université de Fribourg) pour le serbo-croate, Maria del Mar Griera, Anna Clot Garrell (ISOR, Université de Barcelone) et Manéli Fahramand (FTSR, Université de Lausanne) pour l'espagnol, Muriel Bruttin (Université de Lausanne) pour l'anglais et Virgile Delmas (Université de Lausanne) pour l'allemand. Felicia Ghica s'est occupée de la traduction en roumain et Irene Becci de l'adaptation du questionnaire au contexte suisse. Mallory Schneuwly Purdie (Centre Suisse Islam et Société de l'Université de Fribourg) a également contribué à l'adaptation et la validation transculturelle.

[11] Cf. récemment Stolz, Könemann, Schneuwly Purdie, Englberger & Krüggeler 2015.

scientifiques de Padoue, le point de départ était fourni par les travaux de Charles Glock (1962) sur la religiosité et les cinq dimensions de la croyance, la pratique, la connaissance, l'expérience et l'appartenance. Dans le questionnaire nous demandons donc d'une part comment la personne se définit en termes religieux (question 23), au-delà de son appartenance, si elle prie ou à quelles autres pratiques religieuses elle se dédie, à quelle fréquence, dans quelles conditions et lieux elle le fait (questions 24 à 27), et d'autre part avec quelles finalités (question 29). Une question centrale du questionnaire et de cette enquête est en conséquence de comprendre si la pratique religieuse change en prison et si oui dans quelle mesure. Les questions 20, 28 et 30 sont ciblées vers la saisie du changement. Les dernières questions de ce volet, les questions de 31 à 37, ont été rédigées afin de comprendre la contrainte et l'importance que la religion a pour le quotidien en prison, en termes d'alimentation ou de célébrations religieuses par exemple. Enfin, les deux dernières questions, 38 et 39, servent à relever plus directement les besoins religieux que les personnes détenues pourraient avoir en prison. Dans plusieurs questions, nous avons également laissé la place pour des commentaires personnels que les répondants pouvaient ajouter aux réponses prédéfinies. Les nombreux commentaires recueillis n'ont pas encore fait l'objet d'une analyse, mais nous allons reproduire ici certains d'entre eux pour illustrer leur richesse.

La récolte des données s'est faite grâce à une démarche patiente que nous présentons par la suite. Ensuite, dans ce texte nous nous limitons à offrir un aperçu des résultats pour chaque volet : profils sociodémographiques, situation carcérale et une sélection d'analyses faites des indicateurs principaux quant à l'appartenance et la pratique religieuses, la définition de soi et les changements survenus dans ce domaine avec l'emprisonnement. Cette présentation vise uniquement à donner un aperçu des données disponibles et quelques analyses exploratoires pour nourrir des réflexions menant à des questions de recherche plus pointues. Ces dernières pourront cibler par exemple une partie de population (genre, canton, établissement ou confession par exemple) ou un indicateur précis (usages de la religion, changement).

2. Démarche méthodologique

Il est important de préciser qu'il ne s'agit pas pour nous de problématiser ici une question ou autre de notre recherche, mais simplement de faire un compte rendu de la situation des personnes détenues sur les aspects qui nous intéressent. De même, nous n'allons pas faire ici des statistiques inférentielles, mais uniquement descriptives. Les résultats présentés ne contiennent pas les données manquantes (variables par ailleurs en fonction des divers facteurs)

et concernent à chaque fois notre population ou un échantillon de celle-ci, comme il le sera précisé.

Le questionnaire distribué a été à chaque fois accompagné par une lettre d'information (voir annexe 2) indiquant le caractère anonyme de l'enquête ainsi que l'intérêt qu'elle pouvait avoir par la suite dans le quotidien carcéral de notre population en termes d'accompagnement religieux. La récolte de données a eu lieu d'avril à novembre 2017 dans seize établissements pénitentiaires sur les 114 existant actuellement en Suisse. La prison de Hindelbank dans le canton de Berne est celle avec laquelle notre recherche a démarré. Nous avons visité cette prison à plusieurs reprises par ailleurs en dehors de notre enquête, durant les marchés de Noël pour lesquelles elle ouvre les portes, donnant la possibilité de visiter une partie de la prison[12].

Des contacts avec des aumôniers et des directeurs de prison du concordat latin nous ont ensuite permis d'étendre notre enquête aux cantons de Genève, Vaud, Fribourg, Neuchâtel ainsi qu'au Tessin. Les établissements sont de type préventif, d'exécution de peines, de mesures pénales, de placement à des fins d'assistance ou encore administratives.

Notre échantillon contient finalement les réponses des détenus se trouvant dans les établissements où nous avons distribué le questionnaire, l'ayant reçu et ayant accepté de le remplir. Selon les établissements et la modalité de distribution tous les détenus n'ont pas été informés de notre enquête ou n'ont pas reçu le questionnaire : il s'agit pour la plupart des cas des personnes dont la stabilité psychiatrique au moment de notre recherche a été jugée insuffisante, des personnes indifférentes à l'égard de notre étude ou tout simplement des personnes qui ont été trop peu informées de notre recherche dans des établissements où nous n'avons pas pu intervenir directement et où nous avons eu peu de soutien sur place. La participation a été enfin libre et non-rémunérée.

Pour chaque établissement l'équipe de recherche, dans la quasi-totalité des cas trois personnes (dont une responsable), était composée de sorte à présenter une mixité de genre et à couvrir un maximum de langues parlées par les personnes détenues sur place[13] : français, italien, roumain, allemand, anglais, espagnol.

Dans chaque canton et chaque établissement la mise en place de notre enquête a été différente. Initialement, nous nous sommes adressés aux directions et aux aumôniers. Toutefois dans

[12] Pour plus d'information, voir https://www.pom.be.ch/pom/de/index/freiheitsentzug-betreuung/vollzugseinrichtungen_erwachsene/anstalten_hindelbank/dienstleistungenundprodukte.html

[13] Nous remercions à ce titre Ruben Binyet, Virgile Delmas, Mallory Schneuwly Purdie, Matila Corminboeuf ainsi que les aumôniers contactés.

certains cantons, par exemple à Genève, ces derniers ne sont employés qu'à un temps très partiel, ce qui a rendu leur implication dans la distribution des questionnaires pratiquement impossible. Certaines directions ont préféré répondre à notre demande sans faire appel aux aumôniers pour notre enquête pour d'autres raisons.

Dans le canton de Vaud, la distribution a eu lieu essentiellement avec la collaboration des aumôniers après que nous avons eu l'accord général du Comité de Direction (CODIR) et du Conseil d'Aumônerie Pénitentiaire (CAP). L'aide de M. Nicolas Charrière, aumônier protestant dans les prisons de La Tuilière et La Croisée lors de notre enquête, nous a été particulièrement précieuse en ce qu'elle nous a permis d'avoir un taux de réponse dans ces établissements qui représente plus d'un tiers de l'échantillon total (voir graphique des résultats par établissement ci-dessous).

La distribution et récolte des questionnaires a eu lieu selon trois modalités, comme suit :

a. Distribution par l'administration pénitentiaire à la suite d'un envoi électronique ou postal des questionnaires et récupération des questionnaires remplis sur place environ deux semaines plus tard. Cette modalité concerne les prisons suivantes : toutes les prisons genevoises c'est-à-dire Curabilis[14], Villars, Le Vallon, La Brenaz, à l'exception de La Favra, la prison de Hindelbank dans le canton de Berne, celle des Etablissements de la Plaine d'Orbe[15] dans le canton de Vaud ainsi que les deux prisons neuchâteloises, La Promenade et Bellevue[16].
b. Distribution des questionnaires et récolte une fois remplis sur place en allant de cellule en cellule ou lors des ateliers. Cette procédure concerne la prison de la Croisée, La Tuilière et Bois-Mermet dans le canton de Vaud[17] ainsi que celles de La Stampa, Lo

[14] Un dernier questionnaire nous a été envoyé directement par un détenu de Curabilis, plus tard par la poste. Une distribution directe n'a pas été possible dans cette prison dans laquelle les détenus doivent se soumettre aux fouilles avant tout contact avec l'extérieur. Nous avons pu toutefois faire une visite de la prison en récupérant les questionnaires remplis, guidés par un agent pénitentiaire.
[15] Aux Etablissements de la Plaine d'Orbe la collaboration avec les aumôniers a été empêchée par un emploi du temps difficilement conciliable avec la mise en place de notre enquête. Quelques questionnaires ont été envoyés par la poste à titre d'exemple avec une lettre d'information personnalisée. Des questionnaires en version électronique ont également été mis à disposition pour les détenus sur demande. Trois questionnaires nous ont été retournés remplis par la poste après qu'un des aumôniers les ait distribués.
[16] Nous remercions Mme Elena Monteiro pour nous avoir symboliquement ouvert les portes de ces prisons à la suite du 37ème Colloque du Concordat Latin tenu à Genève le 29 et le 30 juin 2017, auquel nous avons pu présenter les premiers résultats.
[17] Certains agents d'étage se sont mis à notre disposition pour nous ouvrir des portes et surveiller à La Croisée, La Tuilière et au Bois-Mermet ; qu'ils soient ici vivement remerciés.

Stampino et La Farera dans le canton de Tessin[18]. Dans cette modalité, comme dans la suivante, une aide pour remplir les questionnaires était proposée aux personnes détenues qui la souhaitaient. Le temps attribué au remplissage du questionnaire a varié en fonction du degré de compréhension manifesté à l'égard des questions.

c. Distribution des questionnaires sur place dans une salle spécialement aménagée pour cela après information préalable des détenus par le biais d'une lettre à la prison de Bellechasse dans le canton de Fribourg[19]et à l'établissement fermé de La Favra dans le canton de Genève.

Selon le rapport 2018 de l'Office fédéral de la statistique Suisse, dans les 114 établissements sur le territoire suisse les incarcérations représentent un taux d'occupation de 92 %[20]. En 2016, le nombre de personnes adultes détenues dans des établissements pénitentiaires s'élevait à 6'912[21]. Les établissements inclus dans l'étude présentée ici comptent environ 2000 places et sur l'ensemble des questionnaires distribués nous en avons recueilli 455 (voir graphique ci-dessous pour la distribution selon les établissements). Notre taux de réponse est ainsi d'environ 23% si nous le rapportons au nombre total des places officielles pour les établissements de notre recherche, mais beaucoup plus grand en réalité du fait que toutes les personnes détenues dans ces établissements n'ont pas eu le questionnaire. Il nous est toutefois difficile d'estimer le pourcentage exact car nous ne savons pas quels ont été les effectifs réels au moment de notre enquête.

[18] La distribution du questionnaire dans le canton de Tessin a bénéficié de l'aide de Khalid Rhazzali, que nous remercions également ici. Une partie des questionnaires a été récupérée sur place à la fin de la journée, l'autre envoyée par la poste environ deux semaines plus tard.

[19] La collaboration a été initialement tissée par notre partenaire Mallory Schneuwly Purdie de l'Université de Fribourg dans cette prison. Après avoir informé les détenus de notre démarche, un opérateur social nous a demandé de lui envoyer trois questionnaires en version électronique. Un seul nous a été retourné par la poste. À la suite de notre intervention au 37ème Colloque du Concordat Latin nous avons pu toutefois reprendre cette collaboration et aller directement sur place quelques mois plus tard, après avoir pris contact avec le directeur lors du congrès. Dans cette prison, les détenus se sont inscrits sur une liste pour participer à la distribution du questionnaire après avoir été préalablement informés de notre recherche par le biais d'une lettre traduite dans les langues du questionnaire. Une arrivée tardive sur les lieux a diminué le nombre effectif de participants, mais la rencontre, facilitée par les assistants sociaux, fût fructueuse car nous avons pu de façon spontanée remplir les questionnaires en discutant avec les détenus inscrits autour des questions qui animent notre étude. Les questionnaires remplis ont été récupérés à la fin de la journée.

[20] OFS (2018) p. 6.

[21] Aebi et al. (2016) p. 37

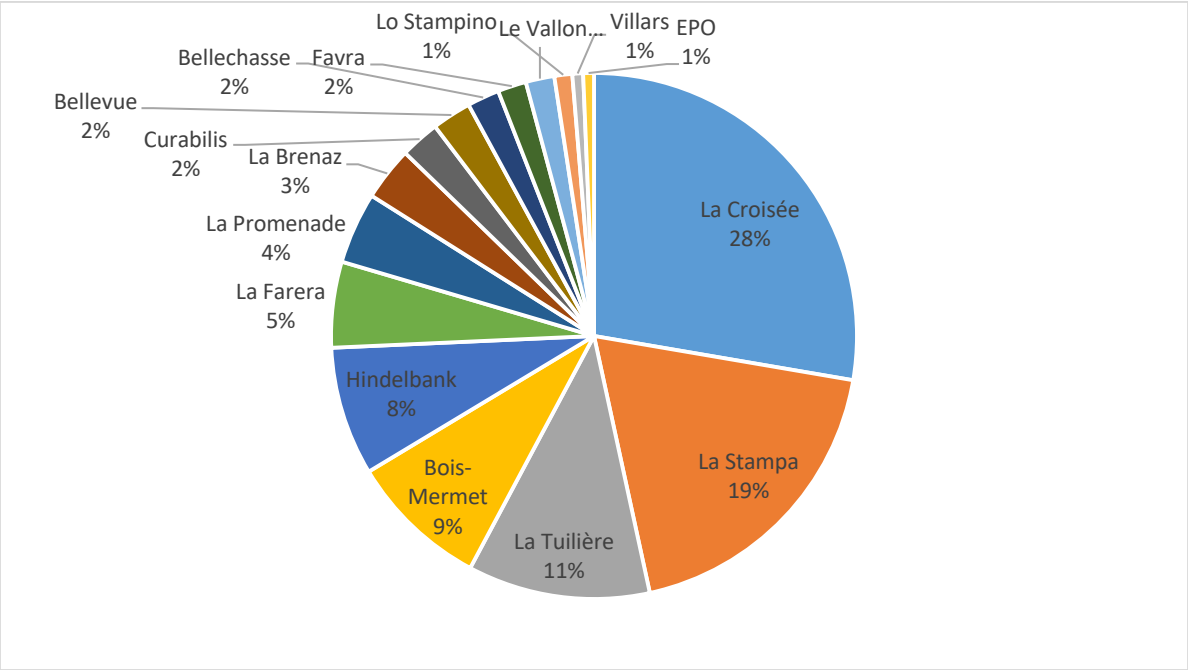

Graphique 1 - Répartition des questionnaires récoltés par établissement

Les différents types de distribution du questionnaire ont enfin donné lieu à différents types de biais, ainsi que nous allons le voir dans la discussion. N'ayant pas un nombre égal d'établissements par région linguistique nous ne pourrons pas tirer des conclusions à ce niveau.

Pour l'analyse statistique de nos données nous avons choisi le logiciel SPSS[22] et nous avons retenu uniquement les questions donnant lieu à des réponses quantifiables. Les questions 19 et 22 (voir questionnaire en annexe 1) relèvent très explicitement de l'analyse qualitative ou de contenu. D'autre part, certaines de nos options de réponse pré-données ont été complétées par les répondants avec des notes sur la situation qui leur correspondait. Toutes ces informations récoltées devront encore être traitées par une analyse qualitative.

Dans notre analyse statistique, le degré de regroupement des réponses est variable selon les questions. Par exemple, à la question 8 nous n'avons retenu que la présence ou l'absence d'une profession avant la détention, sans autres spécifications[23]. Toutefois, étant donné la richesse des apports et notre besoin de précision il nous a vite paru réducteur de retenir des réponses binaires à toutes les questions donnant lieu à ce type de réponse. Par exemple, il nous a paru insuffisant de dire si oui ou non une personne considérait le dimanche comme un jour particulier en prison

[22] Statistical Package for the Social Sciences
[23] Pour plus de détails concernant le codage, voir l'annexe 3.

sans préciser que cela l'est aussi bien pour des raisons religieuses que séculières et c'est pourquoi nous avons élaboré le codage des réponses aux questions liées à la religion en fonction de cela.

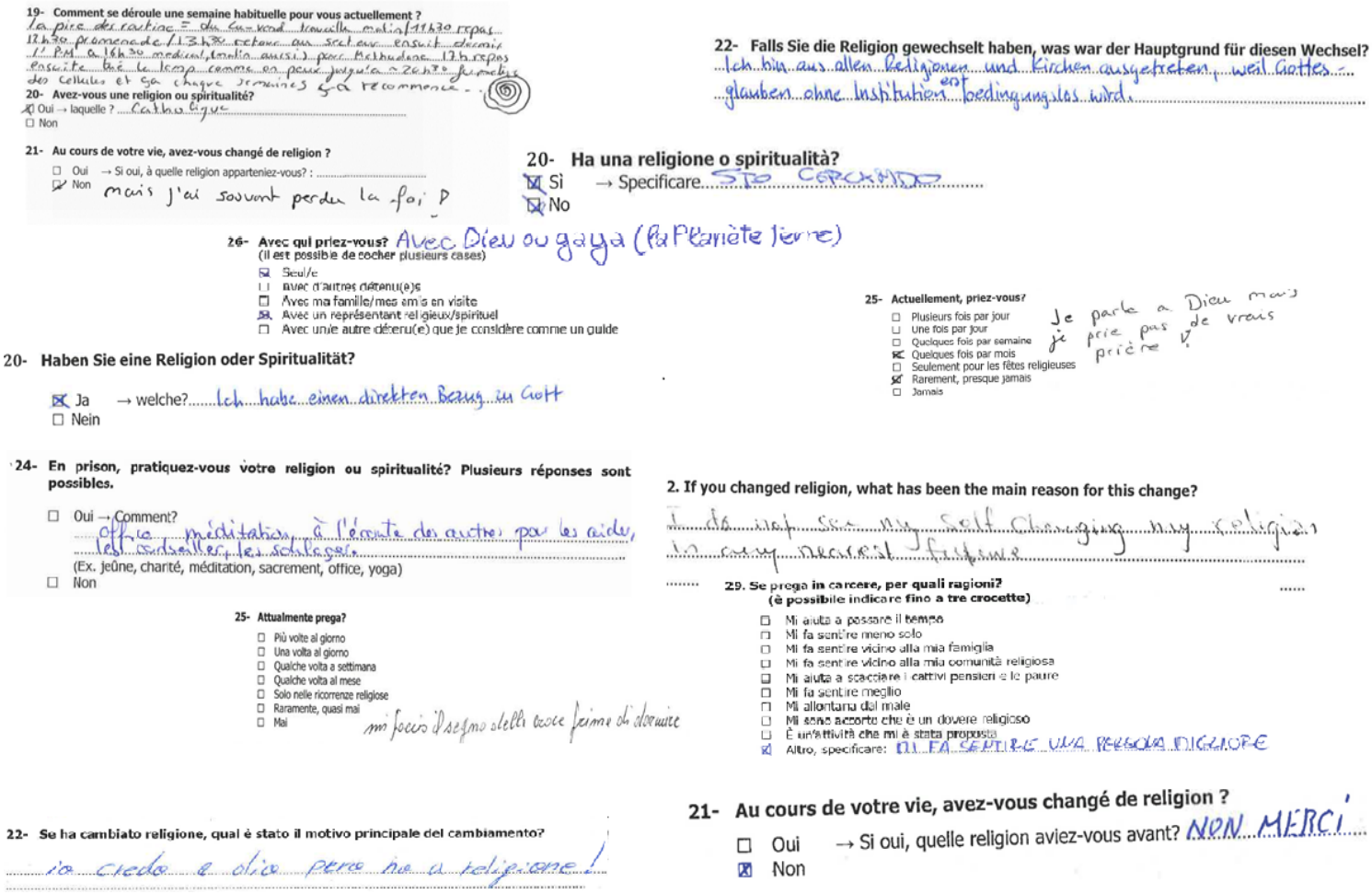

Figure 1 : Illustration de quelques réponses qui dépassent le cadre de nos possibilités d'analyse statistique

3. Aperçu des résultats des analyses statistiques

Nous présentons dans ce rapport d'abord un aperçu sociodémographique de l'échantillon et quelques données concernant la situation de détention. Ensuite, pour ce qui en est plus spécifiquement de la diversité religieuse, nous élaborerons les résultats quant aux appartenances religieuses en premier lieu, suivis de ceux concernant la religiosité et le changement en religion. Notons déjà que par religiosité nous sous-entendons toute pratique que la personne assimile à la religion, qu'elle soit explicitement religieuse ou plutôt séculière, qu'il s'agisse de prier,

d'aller au service religieux, d'aider les autres ou encore de se définir comme croyant. Nous nous gardons ainsi de saisir la religion uniquement dans les espaces et pratiques formels de l'institution (voir Cutting & Walsh 2008) et nous basons sur une phénoménologie plus large de la religiosité afin de saisir les différentes formes qu'elle revêt et pouvoir par conséquent formuler des propositions plus adéquates en ce qui concerne l'assistance spirituelle en prison.

Les derniers résultats présentés portent sur les réponses quant à la manière dont les personnes détenues estiment leurs besoins religieux satisfaits en prison et les mesures que l'institution devrait prendre selon elles en ce qui concerne la religion en prison. Pour terminer, nous avons sélectionné et comparé les résultats dans trois établissements différents afin de souligner certaines particularités institutionnelles ou régionales.

3.1 Données sociodémographiques en comparaison à l'échelle nationale

Sur l'ensemble de l'échantillon nous avons eu 72 répondantes femmes (16%) et 383 répondants hommes (84%) ce qui signifie que les femmes sont trois fois plus présentes que dans la population carcérale réelle en Suisse. En effet, en Suisse, les hommes constituent 96% de la population carcérale avec une moyenne d'âge de 34 ans[24]. Variant entre 18 et 87 ans, la moyenne d'âge de nos répondants est de 37.4 ans et 65.3% d'entre eux ont entre 18 et 40 ans.

En Suisse, les personnes de nationalité étrangère constituent près de 70% de la population carcérale contre 23% de la population résidente. La majorité de notre échantillon est également de nationalité étrangère, avec plus de 60 nationalités représentées[25] (voir graphique ci-dessous). Cette présence numériquement importante des personnes étrangères s'explique par plusieurs facteurs dont le type de délit, le genre et l'âge. Tout d'abord des nombreuses infractions sont liées à la Loi sur les étrangers. Ensuite, comme les jeunes hommes ont plus de probabilité d'être emprisonnés[26] et qu'ils sont plus présents au sein de la population étrangère, cela a comme effet que parmi les personnes incarcérées les étrangers sont *de facto* plus présents (Becci 2016 : 32).

[24] OFS (2018) p. 6
[25] Voir annexe 4 pour la liste des nationalités.
[26] Voir notamment Jaquier V., Vuille, J. (2008). Les femmes, jamais criminelles, toujours victimes ? Coll. La Question. Grolley : L'Hèbe.

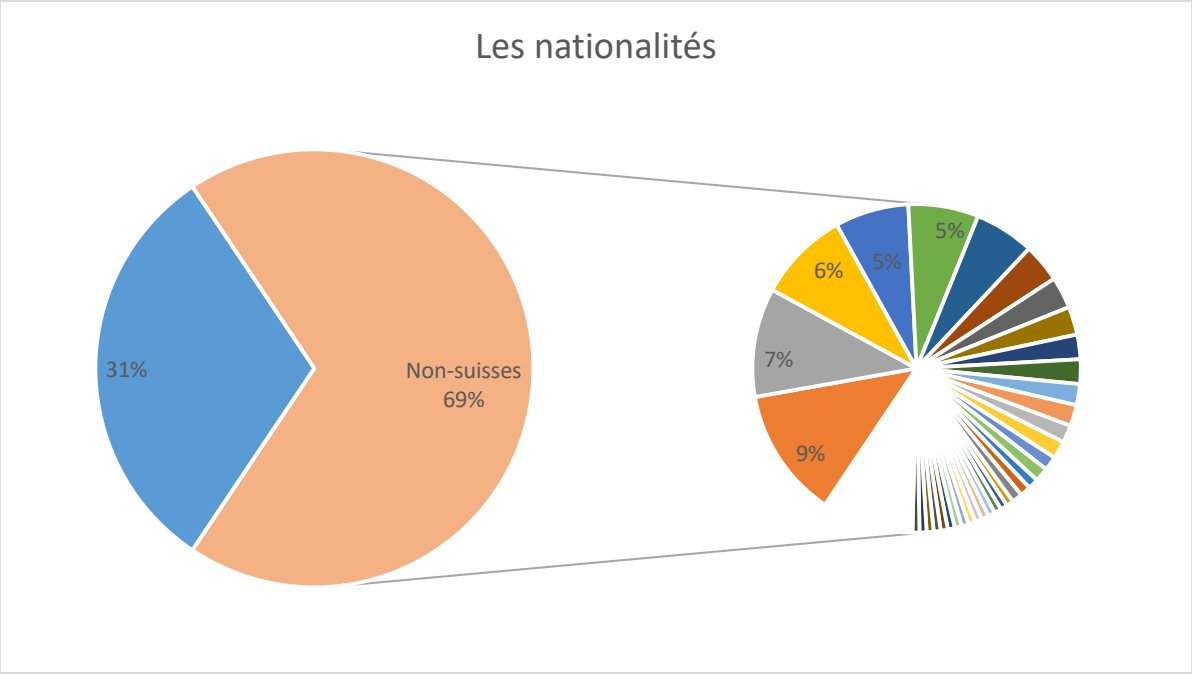

Graphique 2 - Proportion des nationalités avec les 5 les plus présentes pour les non-suisses

Parmi les personnes de nationalité étrangère près de deux tiers n'ont pas de permis, contre un tiers qui ont un permis solide (B ou C)[27]. En moyenne, les détenus étrangers résident en Suisse depuis 10 ans et près de 10% sont là depuis moins d'un an.

Variables socio-dém.	**Pourcentages**
Hommes	84.2%
Âge moyen	37 ans
Etrangers	66%
- sans permis	61.4%
- en Suisse depuis < 1 an	10%
Mariés	24.5%
Enfants	57%

Concernant le statut familial, près de la moitié sont célibataires. Près d'un quart des personnes sont séparées ou divorcées et plus de la moitié a des enfants.

[27] Les autres ont un permis N, F, G ou L.

Le degré de scolarisation est généralement bas. Il varie entre des personnes qui n'ont jamais été scolarisées et des personnes qui ont suivi un enseignement tertiaire. La majorité, qui est de 23.2%, est constituée par des personnes avec une formation professionnelle (CFC, CAP[28] ou apprentissage) et sur l'ensemble de notre population environ la moitié a une formation post-obligatoire.

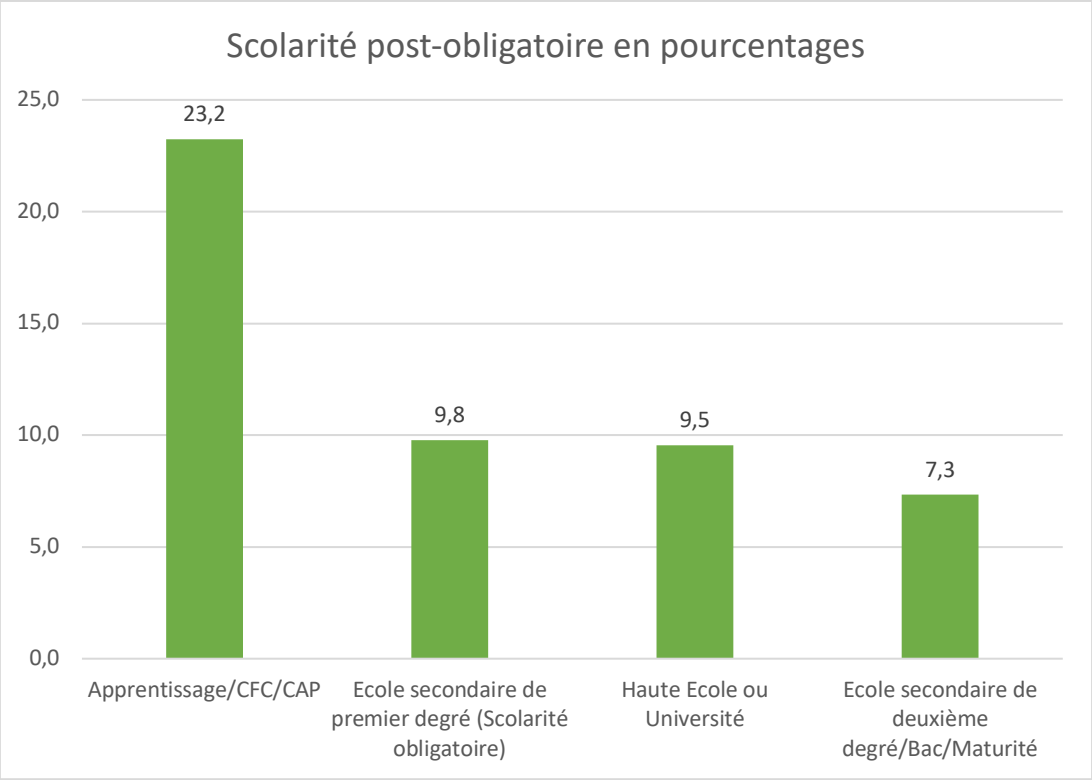

Graphique 3 : niveaux de formation au-delà de la scolarité obligatoire pour les catégories les plus présentes

Enfin, plus des trois quarts des détenus avaient une profession avant la détention, mais nous ne savons pas dans quelle mesure celle-ci était pratiquée.

3.2 Données concernant la détention

En 2016 (derniers chiffres officiels), 68% de personnes adultes détenues dans des établissements pénitentiaires étaient en exécution de peine et 25% en détention préventive. Les 7% restant concernent des personnes détenues soit pour des mesures de contrainte liées à la Loi sur les étrangers, soit pour d'autres raisons. Au moment de notre récolte de données, 68.7% de nos répondants étaient en exécution de peine, 28.6% en détention préventive et 2.7% en détention administrative.

[28] Certificat d'Aptitude Professionnelle en France.

Dans notre échantillon la durée de la peine[29] est en moyenne de 3.7 ans et près de la moitié de notre population a déjà fait de la prison auparavant.

Variables socio-dém.	**Pourcentages**
Détention auparavant	46.6%
Travail en prison	54.8%
Visites	62.9%
Lettres	59%
Aide financière	38.7%
Uniquement nourriture de l'institution	39.2%

Avec une vie sociale restreinte, un peu plus de la moitié a un travail, reçoit des visites et/ou des lettres. Plus d'un tiers reçoivent une aide financière de la part de leurs proches. Pour leur nourriture, la plupart des détenus associent les courses aux plats proposés par l'institution.

3.3 Les appartenances religieuses

Les modalités officielles de recensement des appartenances religieuses des personnes menées par les directions d'établissements peuvent fortement varier d'un établissement pénitentiaire ou d'un canton à un autre. Ainsi, parfois les athées sont distingués des personnes qui ne répondent pas au recensement, mais pas toujours. Aucun établissement ne différencie les traditions ou orientations au sein de l'islam alors que partout l'on compte au moins quatre catégories différentes pour le christianisme. Et si la plupart des musulmans n'explicitent pas non plus leur affiliation, ce qui semble indiquer une manière dont ils se définissent eux-mêmes par rapport à leur religion, certains tiennent à préciser tout de même leur ascendance sunnite ou ismaélite par exemple, marquant ainsi une identité religieuse plus spécifique. Dans les résultats présentés ici nous avons réuni pour des raisons pratiques et statistiques les différents courants.

Souvent, ces chiffres de l'institution sont obtenus par « auto-déclaration » des personnes détenues à leur entrée en détention ou un peu plus tard, lorsqu'ils sont par exemple dans une stratégie de poursuite de buts pragmatiques comme l'obtention de repas particuliers. Des

[29] Afin de pouvoir procéder aux différents calculs sur la durée de la peine nous avons tout d'abord dû trouver un dénominateur commun pour les différentes formules et nous avons donc retenu le jour. Le nombre de jours retenu par mois a été calculé en divisant 365 par 12, ce qui nous donne des mois avec 30.4 jours en moyenne. Les différents résultats concernant la durée de la peine ont été ensuite divisés par 365 pour que nous puissions les présenter ici en années.

détenus sont parfois supposés partager une même appartenance religieuse quand ils partagent une origine nationale.

Pour rester au plus près de ce que nos répondants ont déclaré nous avons retenu dans cette étude leurs réponses telles quelles dans un premier temps, y compris lorsqu'il s'agit de noter un « cherche encore » ou une affiliation « nietzschéenne » tant que la personne a coché « Oui » à la question « Avez-vous une religion ou spiritualité ? ». Trente-quatre différentes réponses, voire appartenances, ont été repérées et plusieurs types de rapport au religieux se dégagent : des personnes qui combinent, par exemple la religion catholique et l'Islam ou le Bouddhisme, qui se convertissent - ou qui butinent, selon l'expression d'Edio Soares (2009) - ou qui trouvent tout simplement un lieu de liberté dans la religion, sans être affiliées à une religion spécifique. Nous avons également eu des répondants qui assimilent à une religion des postures face à la vie, nietzschéenne par exemple, ou au contraire une réfutation de toute confession au profit d'un contact direct avec Dieu. Pour des raisons de lisibilité nous avons procédé à des regroupements de certaines appartenances, explicités dans l'encadré ci-dessous.

Les catholiques 26.5% : cette catégorie comprend les personnes qui se sont déclarées tout simplement catholiques, les catholiques romains ainsi que la personne catholique qui se sent mieux avec le monde protestant.

Les musulmans 17.9% : comprennent aussi bien les sunnites, les chiites ainsi qu'une personne d'obédience ismaélite.

Autres chrétiens 16.1% : regroupe les chrétiens non précisés, les anglicans, les réformés protestants pentecôtistes, les évangélistes, les évangélistes non-protestants ainsi que les judéo-chrétiens.

Autres religions 6.3% : regroupe les appartenances vaudou, rasta, juive, spiritisme, New Age, « cherche encore », Umbanda, « Oui », « contact direct avec Dieu », « Croît dans l'âme comme conscience », « Oui non précisé », « Oui imprécis », « Nietzschéenne ».

Les réformés 3.2% : concerne les protestants, les réformés ainsi que les évangéliques protestants.

Appartenances multiples 0.7% : catholique et musulman, Bible-Coran-Hindou, Bouddhisme et catholicisme

Hindouisme 0.5% : hindouisme, Gaudiya Vaishnava

Les orthodoxes 9.7%, les **Bouddhistes 2%,** les **Sans affiliation %** et les **Athées %** sont des catégories laissées telles quelles.

Tableau 1 : explicitation des catégorisations des appartenances religieuses/spirituelles

Le graphique 4 met en lumière la répartition des appartenances suivant le regroupement des catégories :

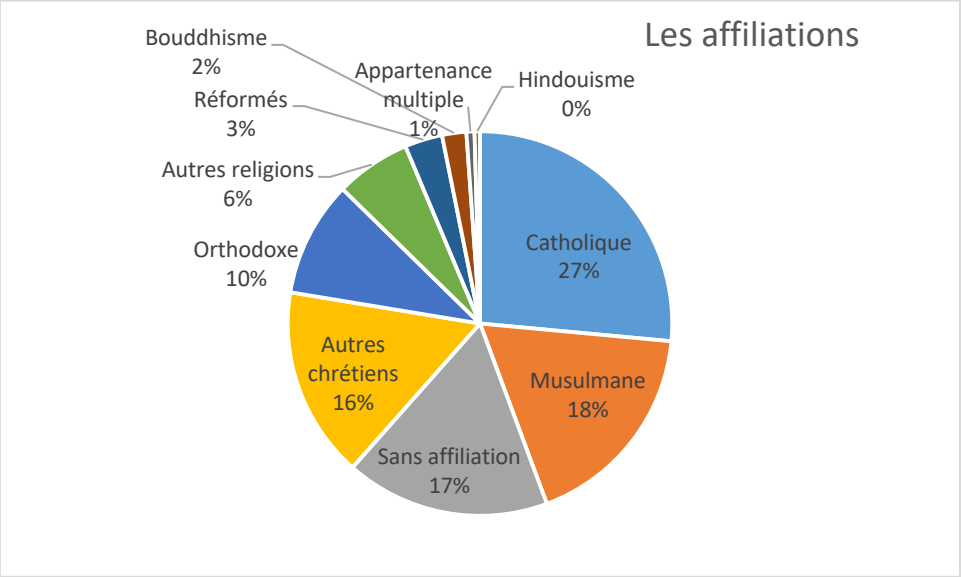

Graphique 4 : appartenances religieuses regroupées

Les catholiques forment le plus grand segment (26.5%), suivis des musulmans et des personnes sans confession (environ 17%). Globalement, la majorité de nos répondants est constituée par des chrétiens (55.5%). La répartition des appartenances se présente différemment selon le genre. Ainsi les catholiques, les musulmans et les personnes sans affiliation sont majoritaires chez les hommes, alors que les femmes sont plutôt catholiques, sans affiliation ou orthodoxes ; il y a très peu de femmes musulmanes en prison (graphique 5). Nous n'avons pas pondéré tous les résultats selon le genre, mais rappelons l'influence du genre sur nos résultats quand c'est approprié.

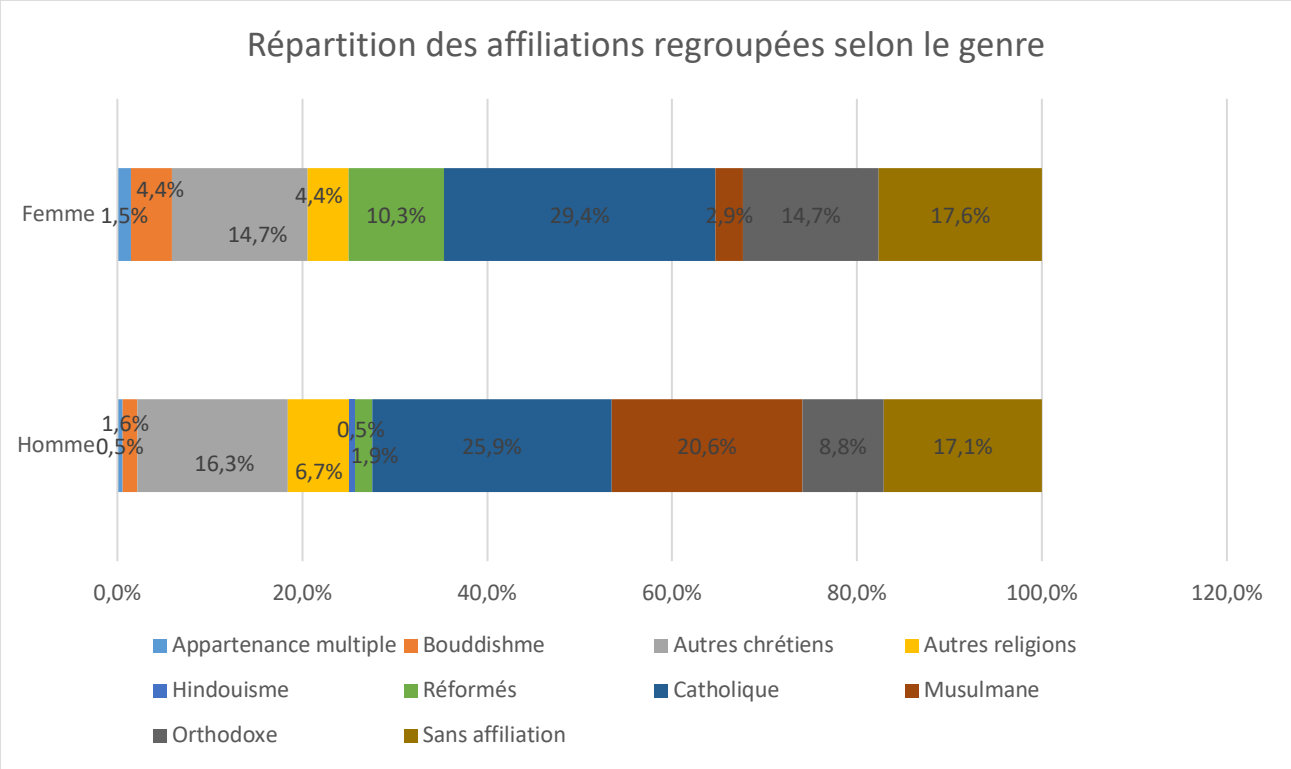

Graphique 5 : appartenances religieuses regroupées selon le genre

Comme nous le verrons par la suite, des grandes différences sont présentes également au niveau d'autres caractéristiques des répondants (établissement, niveau d'étude, etc.), donnant lieu à des véritables géographies des appartenances.

Pour l'heure, rappelons juste qu'un des buts principaux de cette enquête a été de rendre compte de la diversité religieuse en prison et d'étudier les spécificités des appartenances en termes de pratiques, changements et besoins religieux. Dans le graphique suivant nous avons listé la diversité des appartenances minoritaires déclarées. Un tableau avec toutes les appartenances est disponible dans l'annexe 5. En supprimant les cinq premières catégories du tableau nous obtenons le panel des religions minoritaires qui ne constituent toutefois que 17% de l'ensemble.

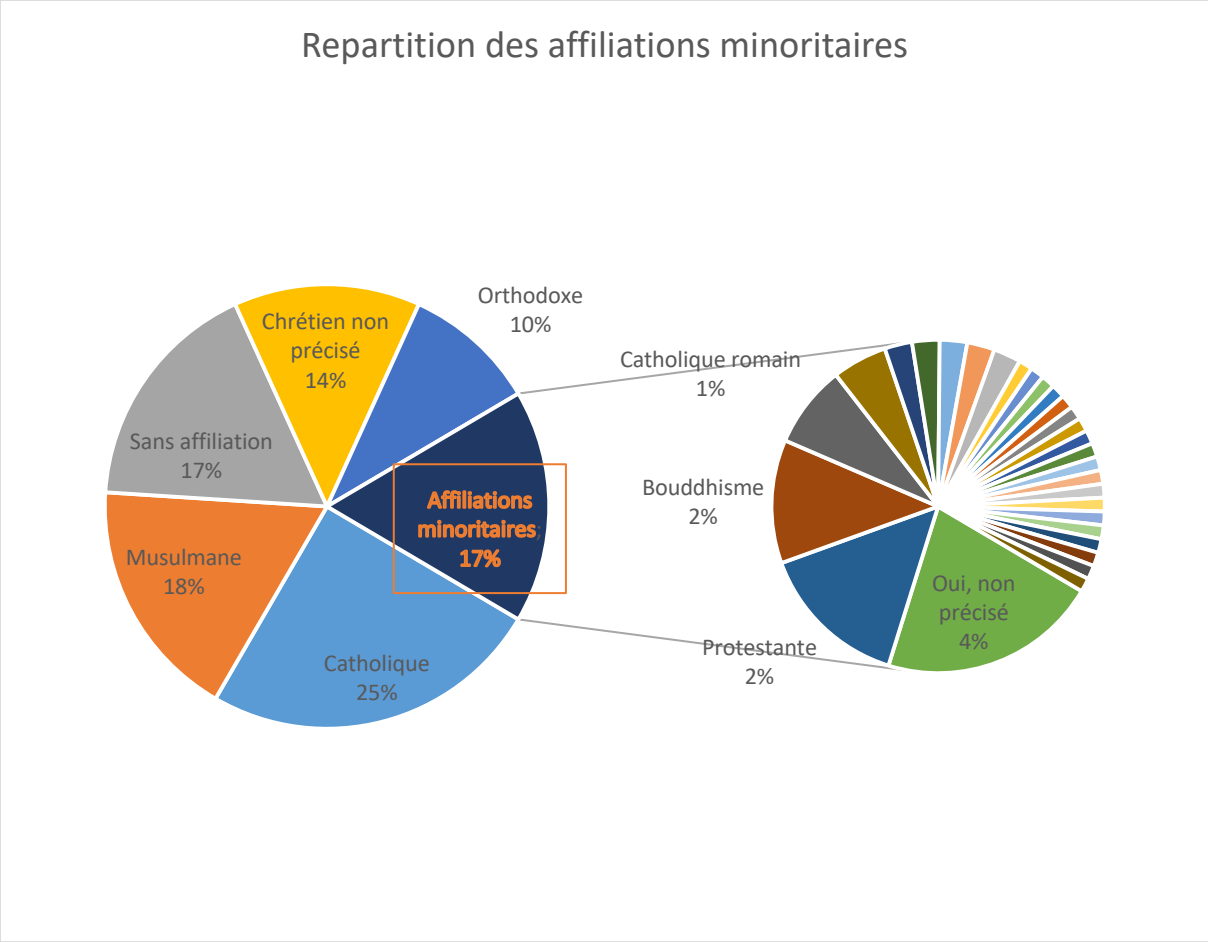

Graphique 6 : répartition des affiliations minoritaires

D'autre part, nos répondants ont souvent leur propre manière de s'approprier leur religion en fonction de leur origine ou parcours biographique. Si par exemple les musulmans occupent la deuxième place en termes d'affiliation après les catholiques, il faut encore souligner qu'ils sont loin de constituer une catégorie homogène puisqu'ils sont originaires de 22 nationalités différentes. Afin de connaître les particularités d'une appartenance aussi présente nous mènerons des analyses plus spécifiques par la suite.

Lorsqu'ils ont un pays de naissance ou une nationalité autre que la Suisse, les catholiques sont majoritaires (environ un quart - 23.5%) ; les musulmans sont sur la deuxième place avec environ 21% de personnes ne possédant pas le passeport suisse.

3.4 **La pratique religieuse**

Au-delà de la diversité religieuse il y a la diversité des manières de se rapporter au religieux : loin de se réduire à l'assistance spirituelle formelle avec l'espace et les personnes qu'elles impliquent, celles-ci s'étendent jusque dans les espaces séculiers de la prison et dans ce qu'elle

a de plus enfermant. Les couloirs, les cellules deviennent lieux de pratique, les détenus y construisant parfois des autels pour pouvoir y prier. Ces manières de pratiquer la religion relèvent ainsi d'une zone qu'on pourrait appeler « grise » (Becci 2012) du fait qu'elles échappent aux catégories par lesquelles l'appartenance et la pratique est relevée par l'institution.

Il est intéressant de remarquer ainsi que la notion de pratique religieuse semble être comprise différemment de celle de la prière. 56.3% des répondants affirment avoir une pratique qui est explicitement religieuse alors qu'environ 10% de plus affirment prier. D'autre part, pour certains de nos répondants le fait d'écouter les codétenus pour les comprendre, les conseiller et les soulager relève aussi de leur pratique religieuse, tout comme la résignation devant la vie en prison, l'amour des autres ou encore le fait de pouvoir aller au culte et obtenir ainsi de la matière à réflexion pendant plusieurs jours en cellule. Il en va de même pour la prière quand, au lieu de cocher l'une ou l'autre de nos possibilités de réponse à la question de savoir s'il prie, certaines personnes inscrivent à côté qu'elles essaient d'avoir des belles pensées pour les gens qu'elles aiment, se font le signe de la croix avant de dormir ou parlent avec Dieu sans faire de vraie prière.

Parmi les détenus qui prient, les catholiques sont les plus fervents, qu'il s'agisse de prier une (36.5%) ou plusieurs fois par jour (26.4%). De façon générale, les chrétiens sont ceux qui prient le plus. Nous noterons que les personnes sans affiliations ont une pratique de la prière également et que parmi les personnes qui prient rarement, seulement pour les fêtes religieuses ou jamais les réformés et les musulmans sont les plus présents.

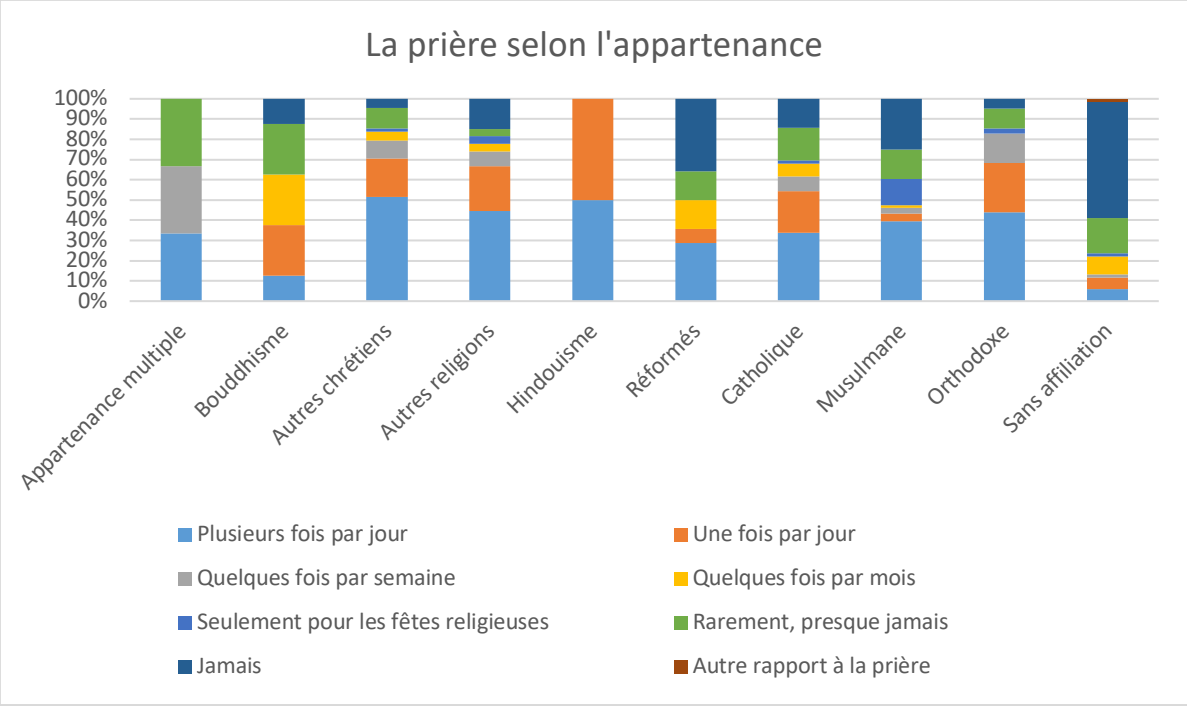

Graphique 7 : la prière selon l'appartenance

Il est intéressant de comparer ces résultats avec la population non-détenue en Suisse (OFS 2014) : si les catholiques n'affichent pas de différence notable, les autres chrétiens semblent prier beaucoup plus en prison qu'à l'extérieur. La situation est similaire pour les musulmans avec une différence moins significative et une fréquence de la prière plus saisissante pour eux en prison lorsqu'il s'agit de prier lors des fêtes religieuses. La fréquence de la prière varie aussi en fonction du genre. Ainsi, 70% des femmes détenues de notre échantillon affirment prier alors que sur l'ensemble de l'échantillon seulement 56.3% des répondants affirment avoir une pratique qui est explicitement religieuse.

Poser la question de la définition de soi par rapport à la religion révèle une religiosité située en dehors des appartenances. Ainsi, parmi les répondants sans appartenance religieuse, 45.4% se définissent comme croyants, près de 14% affirment avoir une pratique religieuse et 23.6% prient.

23- Comment vous définiriez-vous ?
☐ Croyant/e, non pratiquant
☐ Croyant/e, pratiquant
☐ Non croyant/e
☐ Agnostique (je pense qu'on ne peut pas savoir si Dieu existe)
☐ Athée (je nie l'existence de Dieu)
☐ Spirituel plutôt que religieux

D'autre part, les femmes se définissent plus souvent comme croyantes ou spirituelles que les hommes, qu'elles soient pratiquantes ou pas, ce qui est le cas également à l'extérieur de la prison (OFS 2014). Il en va de même pour les personnes de

nationalité étrangère par rapport à la population de nationalité suisse détenue dans notre recherche.

Sur l'ensemble de notre population, plus des trois quarts se définit comme croyante avec une moitié croyante-pratiquante et une autre moitié croyante non-pratiquante. Ces résultats reflètent les proportions de personnes se définissant comme religieuses dans la population générale (OFS 2014).

Variables socio-dém.	**Pourcentages**
Croyants ou spirituels	
- Femmes	88.7%
- Hommes	87.3%
- Nationalité suisse	76.1%
- Nationalité étrangère	93.1%
Pratique religieuse	
- Femmes	70.8%
- Hommes	62.1%
- Nationalité suisse	59.1%
- Nationalité étrangère	67.2%%

Concernant les habitudes liées à la prière de façon générale, la plupart des personnes prient seules (75.8%) et en cellule (59.4%). 12.9% prient avec un représentant religieux. Parmi les personnes qui prient avec un représentant religieux, 31.5% sont catholiques ; les musulmans suivent, avec 25.9%.

Enfin, la pratique religieuse, la fréquence de la prière ainsi que le fait de se définir comme croyant ne changent pas pour les personnes ayant suivi des études supérieures (Haute Ecole ou Université).

En prison, la religion peut rythmer le temps, donner un but aux détenus et constituer ainsi une tactique de résistance au pouvoir de la prison et à sa pesanteur, avec un rapport au temps et à l'espace modifié (Becci 2012). En général, les raisons invoquées pour la prière sont essentiellement le fait de se sentir mieux (19.6%), l'évacuation des pensées négatives et des peurs (17.1%) ou le sentiment d'être plus proche de sa famille par la prière (13.1%).

Parmi les autres gestes accomplis pour la religion en prison les plus notables sont le fait d'aider les codétenus indépendamment de leur religion (26.2%) ou de lire les textes sacrés de sa religion une fois par jour (17.2%).

Les détenus célèbrent les fêtes religieuses essentiellement avec les codétenus (28.6%) ou seuls (23.9%). Près d'un quart d'entre eux n'ont pas la possibilité de les célébrer. Des différences significatives sont présentes en fonction du sexe, mais aussi de l'établissement, par exemple pour les femmes. Ainsi, si de manière générale par rapport aux hommes les femmes semblent pouvoir célébrer les fêtes plus souvent de manière inclusive (plus de deux tiers pour elles contre un tiers pour les hommes), que ce soit avec les codétenues ou le personnel pénitentiaire, cela est plus souvent le cas à la prison de Hindelbank, probablement en raison du marché de Noël organisé annuellement par la prison dans une large mesure, qu'à la prison de La Tuilière. Ces résultats varient également selon les appartenances, avec des personnes essentiellement chrétiennes à célébrer les fêtes religieuses avec le personnel pénitentiaire. Plus d'un quart de musulmans et la moitié des orthodoxes n'ont pas la possibilité de les célébrer. De même pour les religions « autres » (par exemple vaudou, rasta, juive, spiritisme, New Age) : plus des trois quarts célèbrent les fêtes seuls ou n'ont pas la possibilité de les célébrer.

Le temps du dimanche est ressenti comme long en prison. 58% des répondants ne le considèrent dans tous les cas pas comme un jour particulier, dont plus d'un tiers pour des raisons que nous avons qualifiées comme séculières telles, le plus souvent, l'absence d'activités institutionnelles, le fait que « tous les jours se suivent et sont semblables », recommençant toujours un même cycle, ou que « rien n'est particulier en prison ». Parmi les personnes qui considèrent le dimanche comme particulier il s'agit des raisons religieuses à 21.8% - très souvent parce qu'il y a la messe, contre 15.8% pour des raisons séculières - car le dimanche est aussi un jour de visite ou de championnats de foot qui passent à la télé.

Concernant les prescriptions religieuses en matière de nourriture, globalement 10.6% en tiennent compte contre 72.7% de détenus qui sont omnivores (les autres ayant d'autres régimes alimentaires). Les personnes qui tiennent compte des prescriptions religieuses sont essentiellement musulmanes (71.1%), mais aussi, curieusement, sans affiliation déclarée (8.9%). Il est intéressant de mentionner également que parmi les musulmans qui se définissent comme non-pratiquants (question 24) ou non-croyants (question 23), il y en a tout de même qui tiennent compte des prescriptions religieuses dans leur alimentation, sont végétariens ou ne mangent pas de porc. Il en va de même pour les juifs.

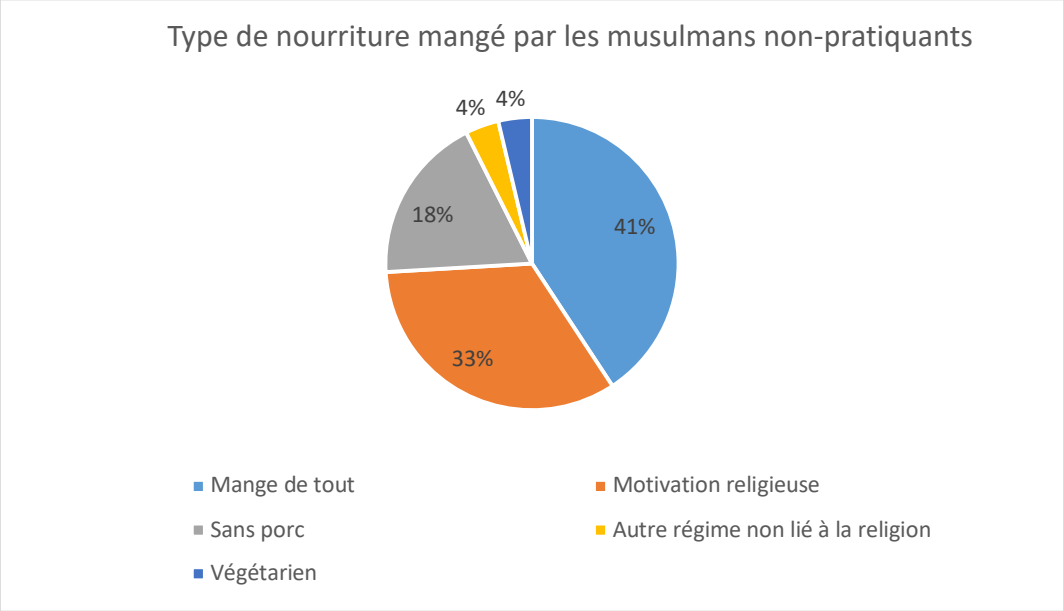

Graphique 8 : type de nourriture mangé par les musulmans non-pratiquants

Un autre point qui nous a paru intéressant tout au long de cette enquête est constitué par les personnes qui se définissent plutôt spirituelles que religieuses et qui représentent 9.1% de notre population. Majoritairement suisses (54.5%), avec un âge moyen de 41.7 ans (près de 50% entre 18 et 40 ans), célibataires (43.2%), ayant suivi un apprentissage (22.2%) ou un enseignement tertiaire (19.4%), ces personnes sont la plupart du temps catholiques (16.2%) ou sans affiliation (13.5%).

Une analyse du niveau de scolarisation en fonction de l'appartenance nous montre enfin que les catholiques, les personnes sans affiliation et les autres chrétiens sont majoritaires à avoir suivi un apprentissage. Parmi les universitaires, les catholiques sont majoritaires également. La troisième catégorie la plus présente est celle des personnes ayant acquis uniquement la scolarité obligatoire (dite aussi de premier degré).

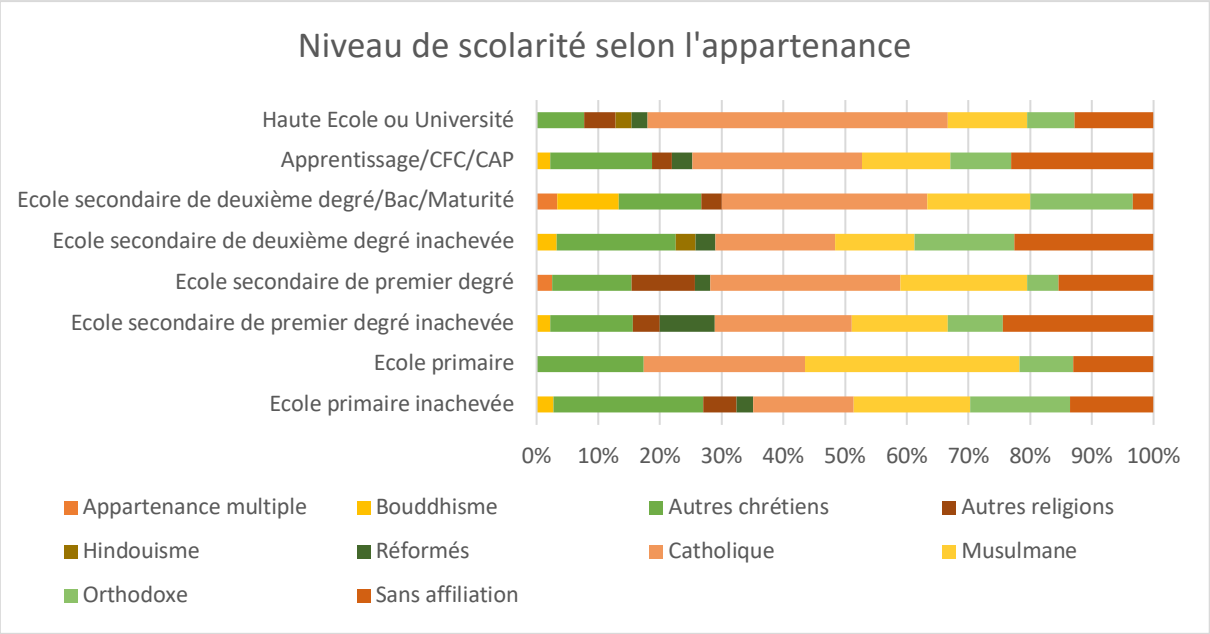

Graphique 9 : niveau de scolarité selon l'appartenance

3.5 Changement en religion

La plupart des répondants de notre échantillon n'a pas changé de religion (91.2%). Parmi les réponses des personnes qui ont coché « Oui » à la question « Au cours de votre vie, avez-vous changé de religion ? », l'on constate parfois des oscillations entre le fait de se dire croyant ou chrétien ou entre les différentes branches du Christianisme. En partant des réponses notées à la main, nous avons regroupé les principales tendances dans le tableau ci-dessous.

Changement de religion	**Pourcentages**
Pas de changement	91.2%
Changement vers le Christianisme	3.1%
Autres changements	1.8%
Changement vers le bouddhisme/hindouisme	1.7%
Devenu athée/agnostique	1.3%
Changement vers l'Islam	0.9%

La moyenne d'âge des personnes qui changent de religion est de 37 ans (63.2% ont entre 18 et 40 ans). Un résultat important de notre enquête est que nous avons trouvé qu'il s'agit pour la plupart de personnes avec des peines lourdes : 63.6% d'entre elles ont des peines comprises entre 3.5 et 18.5 ans. Un séjour prolongé en prison a donc une incidence sur la probabilité de changer de religion. Parmi les personnes qui changent de religion, il s'agit majoritairement de celles qui se sont déclarées sans affiliation (21.6%), bouddhistes (13.5%) ou catholiques (10.8%) à la question sur l'appartenance religieuse.

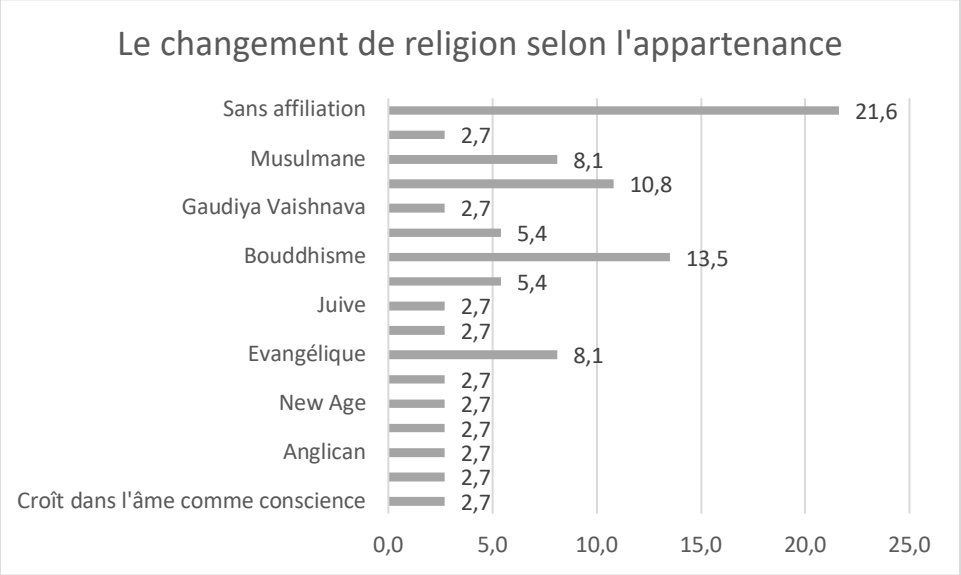

Graphique 10 : le changement de religion selon l'appartenance

Pour ce qui concerne l'impact de la détention sur la prière, il reste discret mais est plus important que le changement de religion. 16% des répondants indiquent un changement. Parmi les personnes qui changent au niveau de la pratique, 12.5% commencent à prier en prison contre 3.4% qui y arrêtent. Ce sont aussi les femmes qui changent le plus leur pratique de prière avec la détention, le taux se situant à 7.8% chez les hommes versus 14.9% chez les femmes.

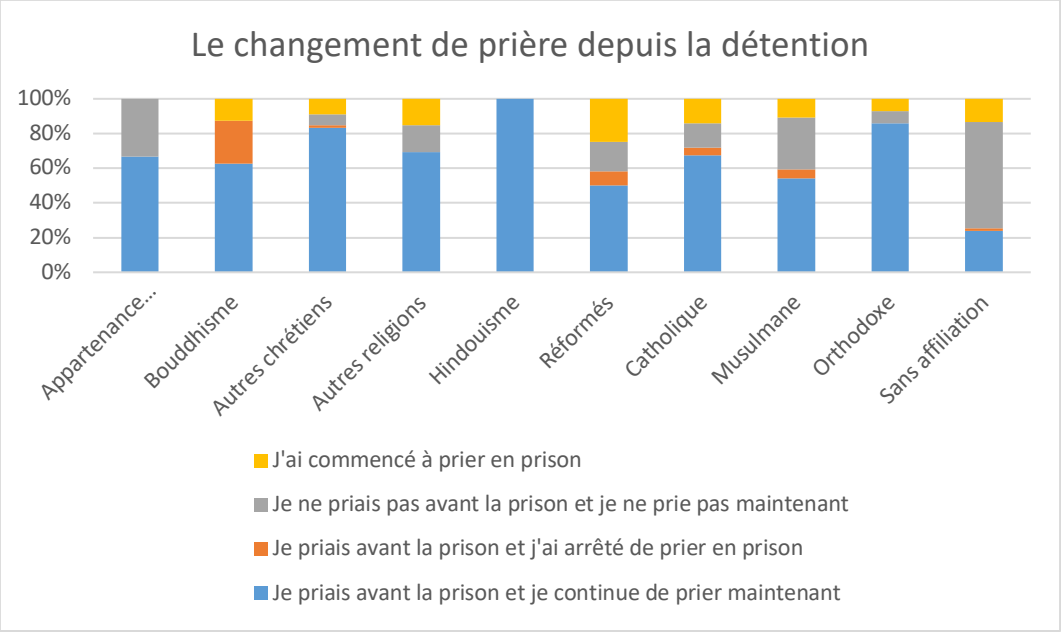

Graphique 11 : le changement de prière depuis la détention par appartenance

Parmi ceux qui ont arrêté de prier en prison, 28.6% sont des musulmans et 21.7% des catholiques. Somme toute, 21.5% de détenus déclarent qu'ils ne priaient pas avant et ne prient pas à la suite de la détention. Si une durée de détention longue favorise le changement de religion, elle semble en revanche avoir un impact plus modéré sur la pratique de la prière.

3.6 Satisfaction et mesures à prendre

Pour conclure, notre questionnaire comportait une question sur la satisfaction des personnes détenues quant à la manière dont l'établissement répond à leurs besoins spirituels ou religieux et une question sur les mesures à prendre le cas échéant. Curieusement, ce qui satisfait apparaît aussi comme mesure à prendre si nous nous intéressons aux résultats de façon globale. Les trois premiers points satisfaisants sont ainsi la présence de livres (19.2%) ou d'un guide de sa religion (17.2%) et la célébration des fêtes de sa religion (15.6%). Selon les affiliations les aspects satisfaisants changent : il y a plus de catholiques satisfaits par la présence d'un guide de sa religion (environ la moitié), de la célébration des fêtes ou de la compétence du personnel en ce qui concerne la diversité des religions. En revanche un pourcentage plus élevé de musulmans est satisfait du respect donné aux préceptes religieux dans l'offre des repas. Les différents points semblent enfin être satisfaisants de manière comparable pour les autres appartenances.

Concernant les mesures à prendre il s'agit de réserver un espace à la prière (19.3%), ajouter des livres de religion en bibliothèque (17%) ou encore permettre l'accès d'un représentant d'une

religion en prison (14.1%). Ces points varient également en fonction de l'appartenance de chacun de nos répondants : si pour les catholiques il s'agit de réserver un espace à la prière ou célébrer les fêtes religieuses, pour les musulmans il faudrait prévoir des repas respectueux des préceptes religieux, réserver un espace à la prière ou permettre l'accès d'un représentant de cette religion. Les orthodoxes sont également très nombreux à demander ce dernier point, tout comme les bouddhistes ou les hindouistes.

4. Trois établissements en comparaison

Pour finir, nous allons procéder à une analyse comparative de trois établissements ayant donné lieu à des taux de réponse similaires tout en ayant une prison pour femmes, une prison mixte et une prison pour les hommes, afin de mieux saisir les spécificités de chacune. Voici les résultats :

Etablissement *Variables*	**Hindelbank, N = 36**	**La Tuilière, N = 51 (dont 36 femmes)**	**La Stampa, N= 87**
Population	Femmes	Mixte : 70.6% F, 29.4% H	Hommes
Âge moyen	36.9 ans	34.8 ans	36.7 ans
Nationalité	CH 63.3%, puis européennes uniquement	CH 31.9%, 8.5% Roumanie. Nationalités de partout	29.6% Italie, 22.2% CH. Env. trois quarts de nationalités européennes, puis essentiellement des africaines
Permis	57.1% aucun, 35.7% permis C	44.1% aucun, 23.5% permis C	73.4% aucun, 14.1% permis C
Durée d'établissement moyenne en CH	11 ans	8.8 ans	8.8 ans
Etat civil	41.7% célibataires, 13.9% mariées, 33.3% veuves	49% célibataires, 27.5% mariés, 2% veufs	50% célibataires, 23.8% mariés, 2.4% veufs
Enfants	55.6% Oui	56.9% Oui	53.5% Oui
Ecole – trois premières catégories	Scolarité obligatoire inachevée 37.5%. 15.6% CFC/UNI	CFC 18.6%, école primaire inachevée 16.3%, scolarité obligatoire 14%	CFC 20%, scolarité obligatoire 13.8%
Régime de détention	96.6% exécution de peine, 3.4% détention préventive	59.1% exécution de peine, 40.9% détention préventive	81.3% exécution de peine, 17.5 détention préventive
Durée moyenne de la peine	6.2 ans	2.8 ans	4.7 ans

Détention auparavant	40%	33.3%	48.8%
Visites et lettres	80% oui dans les deux cas	64% visites, 68% lettres	82.4% visites, 56.5% lettres
Travail payé	90.9%	76.6%	86%
Religion ou spiritualité, appartenance, premières catégories	30.3% sans affiliation, toutes les autres chrétiennes, sauf une bouddhiste	28% catholiques, 16% chrétiens non précisés, 14% orthodoxes, 10% musulmans	34.5% catholiques, 17.9% sans affiliation, 16.7% chrétiens non précisés, 10.7% musulmans
Définition de soi	63.6% croyantes	84.4% croyants	80.5% croyants
Pratique religieuse	50%	68.8%	50%
Prière	58.7%	73.4%	68.9%
Changement en prière à la suite de la détention	6.5% ont commencé, 12.9% ont arrêté de prier en prison	10.9% ont commencé, 4.3% ont arrêté	20.3% ont commencé, 1.3% ont arrêté
Célébration des fêtes	38.1% avec les codétenues, 21.4% seules, 14.3% avec le personnel pénitentiaire	28.9% avec les codétenus, 20% seuls. 20% pas la possibilité de les célébrer	51.4% avec les codétenus, 18.9% seuls, 5.4% avec le personnel pénitentiaire
Dimanche jour particulier	15.6% raisons religieuses	26.1% raisons religieuses	24.4% raisons religieuses
Choix de nourriture	Motivation religieuse : une personne	10% motivation religieuse	5.2% motivation religieuse

Si la moyenne d'âge est à peu près la même dans les trois établissements, il est intéressant de remarquer que selon le sexe il y a des grandes différences concernant la nationalité, les femmes étant majoritairement européennes tandis que les hommes ont des origines plus diversifiées. D'autre part, de ces trois établissements Hindelbank est le seul dans lequel les suisses sont majoritaires à plus de 50% (ici à 63.3%).

L'ancienneté du séjour est en moyenne comparable entre les établissements, cependant la prison de La Stampa se démarque avec plus de trois quarts de détenus sans permis.

Concernant l'éducation, les femmes ont majoritairement une scolarité obligatoire inachevée à Hindelbank, tandis que les deux autres prisons détiennent plutôt des personnes ayant suivi une formation professionnelle ou en tout cas la scolarité obligatoire. De manière générale, les femmes semblent avoir pu bénéficier d'une scolarisation moins soutenue que les hommes. D'autre part, nous constatons que les prisons exclusives semblent offrir plus facilement des places de travail pour les détenus que la prison mixte, avec une différence de 10-15% selon l'établissement.

Concernant l'appartenance religieuse, près d'un tiers des détenues sont sans affiliation à Hindelbank (30.3%) tandis que toutes les autres sont chrétiennes (à l'exception d'une détenue bouddhiste). Les chrétiens sont majoritaires dans les deux autres prisons également. Nous avons donc dans ces trois établissements un taux très bas de musulmans.

Dans la prison où nous avons été accompagnées par l'aumônier (La Tuilière) un nombre plus élevé de personnes pratiquent, prient et se définissent comme religieuses. Il n'est alors peut-être pas étonnant que dans cette prison, à la question de savoir quelles mesures devraient être prises en lien avec la religion, une détenue a marqué : « Que Nicolas[30] reste, même si je pars ». Notons également le taux important de pratique religieuse dans cette prison eu regard à la proportion de personnes n'ayant pas la possibilité de célébrer les fêtes religieuses.

5. Conclusion

L'enquête que nous avons pu présenter dans ce rapport illustre la diversité des appartenances religieuses en prison ainsi que des pratiques et permet de rendre compte de l'importance de la religion en prison. Les appartenances sont à considérer avec précaution toutefois, car une même catégorie peut recouvrir parfois des spécificités en fonction de l'origine culturelle de la personne ou autres facteurs. Rappelons que formellement dans les

[30] L'aumônier employé au moment de l'enquête.

établissements de notre enquête l'assistance spirituelle est organisée de manière structurelle uniquement pour les Catholiques romains et les Protestants alors que pour les autres appartenances les moyens se basent sur des solutions ad hoc souvent à modalité bénévole. Pourtant, pour les personnes détenues la pratique religieuse semble constituer un espace de liberté qui leur permet d'envisager un changement de parcours. Nous avons en effet pu constater, pour la première fois en Suisse sur un nombre considérable de réponses, que l'enfermement a un impact sur la pratique religieuse en l'augmentant pour la plupart des cas. Elle peut ainsi être un vecteur important pour le changement dans le cadre des prisons. Les multiples manières de vivre sa religion en prison énumérées dans ce rapport mettent en lumière l'idée que ce changement passe également par les autres, fussent-ils codétenus, aumôniers ou personnels pénitentiaires.

Comme souvent lors des enquêtes de terrain, notre recherche a possiblement donné lieu à divers biais, notamment en ce qui concerne le questionnaire et sa distribution. Une première catégorie de biais est constituée par les aspects cognitifs ou de compréhension de certaines questions. Deux questions ayant donné lieu à ce type de biais sont à notre avis les questions numéro 10 et 11. En effet, à la question de savoir quelle était la durée de la peine (question 10) certaines personnes ont pu marquer une durée inférieure au temps passé dans la prison en cause (question 11). Si nous avons pris en compte les réponses données telles quelles dans le calcul de la durée moyenne de l'incarcération, par exemple, nous estimons dans ce cas que celle-ci peut être considérée comme au moins minimale. Ce type de biais concerne essentiellement les questionnaires distribués sans notre intervention.

Un autre biais, suscité par notre présence lors des distributions durant les ateliers ou en cellule et essentiellement pour ce type de distribution, est celui de la désirabilité sociale, qui consiste à vouloir se présenter sous un jour favorable aux enquêteurs. Nous avons pu prendre conscience de cet effet certaines fois lors de la distribution directe du questionnaire, quand une fois que nous avons présenté notre enquête aux détenus certains nous répondaient de suite qu'ils étaient de bons pratiquants, comme si nous venions nous assurer qu'ils l'étaient. Cela s'est passé ainsi bien que nous précisions à chaque fois que les personnes sans affiliation ou pratique nous intéressent tout autant que les personnes plus religieuses. Nous pouvons également nous questionner sur ce biais eu regard à la distribution directe du questionnaire par des femmes dans les établissements pour hommes. Lorsqu'il nous a été possible, par exemple lorsque nous avons accompagné les personnes détenues à remplir le questionnaire individuellement ou de façon plus groupée lors des ateliers, nous considérons que nous avons maintenu une distance

suffisamment neutre pour que les personnes puissent livrer leur lien à la religion de façon authentique. Certaines personnes ont pu ainsi manifester leur difficulté à trouver une paix intérieure pour prier en raison de leur inquiétude ou du poids de l'emprisonnement, ou au contraire leur indifférence à l'égard de certaines questions.

Un autre biais possible est enfin celui de la non-standardisation de la méthode de distribution du questionnaire, due aux différentes manières de fonctionner des institutions et différentes limites et permissivités.

Pour finir, précisons une dernière fois que ce rapport ne contient qu'un aperçu des principales réponses récoltées et que des analyses approfondies restent à faire selon des hypothèses qui peuvent maintenant être creusées. Ainsi, des possibles pistes d'analyse s'ouvrent autour des liens entre la situation sociale (visites, soutiens financiers, etc.) des personnes détenues et la pratique religieuse ainsi qu'autour d'une comparaison de ces résultats avec ceux récoltés ailleurs autour de l'assistance spirituelle (Becci, Bovay, Kuhn 2011). Notre contribution ne s'arrête ici donc que provisoirement.

Bibliographie

AEBI, Marcello F., BERGER-KOLOPP, Léa, BURKHARDT, Christine, TIAGO, Mélanie. M., (2016), Annual Penal Statistics. SPACE I – Prison Populations. Survey 2016. Council of Europe. Switzerland: University of Lausanne. Cf. wp.unil.ch/space/files/2018/03/SPACE-I-2016-Final-Report-180315.pdf (consulté 29.1.2019)

BECCI, Irene (2011), Religion's Multiple Locations in Prison. Germany, Italy, Switzerland, in *Archives de Sciences Sociales des Religions,* 153 (1) pp. 65-84.

BECCI, Irene, BOVAY, Claude, KUHN, André, SCHNEUWLY PURDIE, Mallory, KNOBEL, Brigitte, VUILLE, Joëlle (2011), *Enjeux sociologiques de la pluralité religieuse dans les prisons suisses- rapport final*. EESP / PNR 58.

BECCI, Irene (2012), *Imprisoned Religion: Transformations of Religion During and After Imprisonment in Eastern Germany*. Aldershot: Ashgate.

BECCI, Irene, DUBLER, Joshua (2017), Religion and Religions in Prisons: Observations from the United States and Europe 06/15. *Journal for the Scientific Study of Religion*, 56 (2), pp. 241–247.

CUTTING, Marsha, WALSH, Michelle (2008), Religiosity Scales: What are we measuring in whom?, *Archive for the Psychology of Religion,* 30, pp. 137-153.

DAVIE, Grace, (1994), *Religion in Britain since 1945. Believing without belonging*. Oxford–Cambridge, Mass.: Blackwell.

FOUCAULT, Michel (1975), *Surveiller et punir : naissance de la prison.* Paris: PUF.

GLOCK, Charles Y. (1962), On the Study of Religious Commitment. *Religious Education*, 57(4).

GOFFMAN, Erwing (1979), *Asiles. Études sur la condition sociale des malades mentaux et autres reclus*. Trad. Lainé L. et Lainé C., Paris : Les Éditions de Minuit.

GRIERA, Mar & CLOT, Ana (2015), Doing Yoga Behind Bars: A Sociological Study of the Growth of Holistic Spirituality in Penitentiary Institutions. 141-157, in Becci I., Roy O. (eds.), *Religious Diversity in European Prisons: Challenges and Implications for Rehabilitation*, Springer.

HOUTMAN, Dick & AUPERS, Stef (2007), The Spiritual Turn and the Decline of Tradition: The Spread of Post-Christian Spirituality in 14 Western Countries, 1981–2000. In *Journal for the Scientific Study of Religion* 46 (3), pp. 305-320.

HUNT, Stephen (2011), Testing chaplaincy reforms in England and Wales. *Archives de*

Sciences Sociales des Religions. (153), pp. 43-64.

JAHN, Sarah J. (2017), *Götter hinter Gittern Die Religionsfreiheit im Strafvollzug der Bundesrepublik Deutschland*, Frankfurt am Main/ New York: Campus.

JAQUIER, Véronique, VUILLE, Joëlle (2008), *Les femmes, jamais criminelles, toujours victimes ?* Coll. La Question. Grolley: L'Hèbe.

KERLEY, Kent (eds.) (2018), *Finding Freedom in Confinement: The Role of Religion in Prison Life*, Praeger.

KHSROKHAVAR, Fahrad (2004), *L'Islam dans les Prisons*, Paris : Balland

MORGENTHALER, Christophe et al. (2011), *Wertorientierungen und Religiosität – Ihre Bedeutung für die Identitätsentwicklung und psychische Gesundheit Adoleszenter. The VROID-MHAP-Study: Values, Religious Orientations, Identity Development and Mental Health Adolescents' Perspectives*, Bern: University of Bern.

Cf. http://www.nfp58.ch/files/downloads/Schlussbericht_Morgenthaler_Kaeppler.pd (consulté 9.1.2019).

Office fédéral de la statistique (OFS) (2014) Rapport « Pratiques et croyances religieuses et spirituelles en Suisse »

Cf. https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/population/enquetes/esrk.assetdetail.350458.html (consulté 06.4.2019).

Office fédéral de la statistique (OFS) (2018), Rapport « Criminalité, droit pénal : panorama » https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/criminalite-droitpenal.assetdetail.241888.html (consulté 29.1.2019).

RHAZZALI, Mohammed Khalid (2010), *L'islam in carcere. L'esperienza religiosa dei giovani musulmani nelle prigioni italiane*, Milan: FrancoAngeli.

SARG, Rachel (2016), *La foi malgré tout. Croire en prison*, Paris : PUF.

SCHNEUWLY PURDIE, Mallory (2011), "Silence... Nous sommes en direct avec Allah". Réflexions sur l'émergence d'intervenants musulmans en contexte carcéral. *Archives de sciences sociales des religions,* 153(1), pp. 105-121.

SOARES, Edio (2009), *Le butinage religieux, pratiques et pratiquants au Brésil*, Genève : Karthala.

STOLZ, Jörg, KÖNEMANN, Judith, SCHNEUWLY PURDIE, Mallory, ENGLBERGER Thomas, KRÜGGELER, Michael (2015), *Religion et spiritualité à l'ère de l'ego*. Labor et Fides.

VERTOVEC, Steven (2007), Super-diversity and its implications, *Ethnic and Racial Studies*, 30(6), pp. 1024-1054.

WOODHEAD, Linda (2012), « Les différences de genre dans la pratique et la signification de la religion», *Travail, genre et sociétés,* 1(27), pp. 33-54.

Sites consultés (dernier accès 13.3.2019)

www.pnr58.ch

https://religionpublicinstitutions.com/

https://www.pom.be.ch/pom/de/index/freiheitsentzug-betreuung/vollzugseinrichtungen_erwachsene/anstalten_hindelbank/dienstleistungenundprodukte.html

Annexes

1. Le questionnaire (version pour hommes en français)

Dans les questions qui suivent, nous vous demandons de choisir entre plusieurs options et/ou d'exprimer librement votre avis. Nous vous précisons qu'il n'existe pas de réponse juste ou fausse. Pour certaines réponses, il est possible de répondre en cochant plusieurs cases.

Durant toute la recherche l'anonymat le plus complet et la plus grande discrétion sont assurés. Vos réponses sont utilisées à des fins exclusivement scientifiques, et seront traitées en toute confidentialité.

1- Quel âge avez-vous? ……

2- Où êtes-vous né? (Etat) ……

3- Etes-vous de nationalité suisse? …….…..

☐ Oui (si oui passez à la question 4)

☐ Non

3.1 Si non, quelle est votre nationalité ? ……

3.2 Si non, quel permis avez-vous ? ……

☐ Aucun
☐ Permis B
☐ Permis C
☐ Permis G
☐ Permis L
☐ Permis F
☐ Permis N

3.3 Quelle permis aviez-vous avant la détention?

☐ Aucun
☐ Permis B
☐ Permis C
☐ Permis G
☐ Permis L
☐ Permis F
☐ Permis N

3.4 Depuis quelle année êtes-vous en Suisse? ……

4- Quel est votre état civil?

☐ Célibataire
☐ Marié/e
☐ Séparé/e ou divorcé/e
☐ Veuf / veuve

5- Avez-vous des enfants?

☐ Oui (Combien? ……..)
☐ Non

6- Pendant combien d'années êtes-vous allé/e à l'école? ……

7- Avez-vous obtenu un diplôme?

☐ Oui (Lequel? ……..)
☐ Non

8- Quelle était votre profession/métier avant la détention?

……

9- Quelle est votre langue maternelle? …….

10- Quelle est la durée de votre peine? Années :…… - Mois : ……

11- Combien de temps avez-vous déjà passé dans cette prison? Années :…… - Mois :……

12- Avez-vous déjà été en détention auparavant? ☐ Oui ☐ Non

13- Recevez-vous des visites en prison?
- ☐ Oui (Qui? …… Ex. Membre de la famille, ami/e)
- ☐ Non

14- A quelle fréquence? ……

15- Quelqu'un vous écrit-il (des lettres)?
- ☐ Oui (Qui? …… Ex. Membre de la famille, ami/e)
- ☐ Non

16- Avez-vous un travail rémunéré en détention?
- ☐ Oui (Lequel ? ……)
- ☐ Non

17- Quelqu'un vous aide-t-il financièrement?
- ☐ Non, personne ne m'aide
- ☐ Oui (Préciser qui …… Ex. Membre de la famille, ami)

18- Quel type d'activité faites-vous lorsque vous n'êtes pas en cellule ? (il est possible de cocher plusieurs cases)
- ☐ Activité sportive/physique (Préciser laquelle ……)
- ☐ Activité culturelle (Préciser laquelle ……)
- ☐ Activité professionnelle (Préciser laquelle ……)
- ☐ Activité spirituelle (Préciser laquelle ……)
- ☐ Activité religieuse (Préciser laquelle ……)
- ☐ Autre → Préciser ……

19- Comment se déroule une semaine habituelle pour vous actuellement ?
……
……
……

20- Avez-vous une religion ou spiritualité?

☐ Oui → Laquelle ?……
☐ Non

21- Au cours de votre vie, avez-vous changé de religion ?

- ☐ Oui → Si oui, quelle religion aviez-vous avant? ……
- ☐ Non

22- Si vous avez changé de religion, quel a été le motif principal de votre changement ?
……
……
……

23- Comment vous définiriez-vous?

- ☐ Croyant/e, non pratiquant
- ☐ Croyant/e, pratiquant
- ☐ Non croyant/e
- ☐ Agnostique (je pense qu'on ne peut pas savoir si Dieu existe)
- ☐ Athé/e (je nie l'existence de Dieu)
- ☐ Spirituel plutôt que religieux

24- En prison, pratiquez-vous votre religion ou spiritualité? Plusieurs réponses sont possibles.

- ☐ Oui → Comment?
  ……
  …… (Ex. jeûne, charité, méditation, sacrement, office, yoga)
- ☐ Non

25- Actuellement, priez-vous?

- ☐ Plusieurs fois par jour
- ☐ Une fois par jour
- ☐ Quelques fois par semaine
- ☐ Quelques fois par mois
- ☐ Seulement pour les fêtes religieuses
- ☐ Rarement, presque jamais
- ☐ Jamais

26- Avec qui priez-vous?
(il est possible de cocher plusieurs cases)

- ☐ Seul /e
- ☐ Avec d'autres détenu(e)s
- ☐ Avec ma famille/mes amis en visite
- ☐ Avec un représentant religieux/spirituel
- ☐ Avec un/e autre détenu(e) que je considère comme un guide

27- Où priez-vous?
(il est possible de cocher plusieurs cases)

- ☐ En cellule
- ☐ A la chapelle
- ☐ Dans un espace dédié à la prière
- ☐ N'importe où

28- Laquelle de ces phrases décrit le mieux votre rapport à la prière, avant et après l'entrée en prison :

- ☐ Je priais avant la prison, et je continue à prier maintenant
- ☐ Je priais avant la prison, et j'ai arrêté de prier en prison
- ☐ Je ne priais pas avant la prison, et je ne prie pas maintenant
- ☐ Je ne priais pas avant la prison, et j'ai commencé à prier en prison

29- Si vous priez en prison, pourquoi?
(plusieurs réponses possibles, au maximum trois)

- ☐ Cela m'aide à passer le temps
- ☐ Je me sens moins seul(e)
- ☐ Je me sens plus proche de ma famille
- ☐ Je me sens plus proche de ma communauté religieuse
- ☐ Cela m'aide à évacuer mes pensées négatives et mes peurs
- ☐ Je me sens mieux
- ☐ Cela m'éloigne du mal
- ☐ C'est un devoir religieux
- ☐ C'est une activité qui m'a été proposée
- ☐ Autre → Préciser……..…

30- Si vous avez cessé de prier en prison, quelles en ont été les raisons?
(plusieurs réponses possibles, maximum trois)

- ☐ Les conditions de détention ne me le permettent pas
- ☐ Je partage ma cellule avec des détenu/es d'une autre religion
- ☐ J'étais mal vu(e)/l'objet de moqueries de la part d'autres détenu/es
- ☐ J'étais mal vu(e)/l'objet de moqueries de la part du personnel pénitentiaire.
- ☐ Je ne trouvais personne pour prier avec moi
- ☐ Par paresse
- ☐ Il n'est pas correct de prier seulement quand on en a besoin.
- ☐ Autre → Préciser ……..…

31- En prison, faites-vous d'autres choses importantes pour votre religion ou spiritualité?
(il est possible de cocher plusieurs cases)

- ☐ Je lis les textes sacrés de ma religion une fois par jour (ex. Bible, Coran, Torah, …).
- ☐ Je lis les textes sacrés de ma religion parfois (ex. Bible, Coran, Torah, …).
- ☐ Je lis des livres sur la religion
- ☐ Je parle de ma religion avec des personnes qui sont d'une autre religion que la mienne.
- ☐ J'aide les personnes de ma religion
- ☐ J'aide des codétenu(e)s dans le besoin, indépendamment de leur religion
- ☐ Autre → Préciser ……..……

32- En prison, les fêtes de votre religion:
(il est possible de cocher plusieurs cases)

- ☐ Je les célèbre seul/e
- ☐ Je les célèbre avec mes codétenu/es
- ☐ Je les célèbre avec le personnel pénitentiaire
- ☐ J'aimerais les célébrer mais je n'en ai pas la possibilité
- ☐ Je n'ai pas envie de les célébrer

33- Le dimanche est-il un jour particulier pour vous en prison?

- ☐ Oui → Pourquoi ?.....…..
- ☐ Non → Pourquoi ?.....…

34- Pour vous, en prison, y-a-t-il un jour de la semaine plus important qu'un autre?

- ☐ Oui → Lequel? ……
- ☐ Non, ils sont tous identiques pour moi.

35- Votre religion ou spiritualité prévoit-elle des contraintes alimentaires?

- ☐ Oui → Lesquelles? ……
- ☐ Non

36- Comment vous organisez-vous pour la nourriture?

- ☐ Je ne mange que la nourriture proposée par l'institution
- ☐ Je fais tantôt des courses, tantôt je mange la nourriture proposée par l'institution.
- ☐ Je ne mange jamais la nourriture de l'institution.
- ☐ Autre (Préciser ……)

37- Quel type de nourriture mangez-vous?

- ☐ Je mange de tout
- ☐ Je ne mange que ce qui est prescrit par ma religion (ex. Halal, Casher,…)
- ☐ Je mange de la nourriture végétarienne/végane
- ☐ Autre → Préciser ……..…..……

38- Dans votre établissement pénitentiaire, lesquels de ces aspects vous semblent satisfaisants ?
(il est possible de cocher plusieurs cases)

- ☐ Présence de livres religieux et de textes sacrés à la bibliothèque
- ☐ Respect des préceptes religieux dans l'offre des repas
- ☐ Présence d'espaces dédiés à la prière
- ☐ Présence d'un guide de ma religion
- ☐ Célébration des festivités de ma religion
- ☐ Personnel compétent en ce qui concerne la diversité religieuse
- ☐ Autre → Préciser ……

39- Laquelle parmi ces mesures voudriez-vous que la prison prenne et qu'elle ne prend pas ?
(il est possible de cocher plusieurs cases)

- ☐ Ajouter des livres de religion et des textes sacrés en bibliothèque
- ☐ Prévoir des repas respectueux des préceptes religieux
- ☐ Réserver un espace à la prière
- ☐ Permettre l'accès en prison d'un représentant de ma religion
- ☐ Célébrer les festivités de ma religion
- ☐ Préparer le personnel à la connaissance des religions
- ☐ Autre → Préciser ……

Merci de votre collaboration !

2. Texte de la lettre d'accompagnement (version française)

Bonjour,

Nous sommes un groupe de recherche de l'Université de Lausanne et, en collaboration avec un réseau international (https://religionpublicinstitutions.com) nous conduisons une enquête sur les différentes manières de pratiquer la religion en prison. Ce questionnaire s'intéresse à votre expérience, que vous pratiquiez une religion ou pas. Aucune connaissance préalable n'est exigée de votre part. Vos réponses sont précieuses pour nous et seront anonymisées. Elles serviront à mettre à jour des informations relevées lors d'autres enquêtes menées en Suisse (voir http://www.pnr58.ch/f_projekte_institutionen.cfm?projekt=126) et éventuellement à améliorer les conditions de l'exercice de la liberté de conscience et de religion en détention. Merci d'avance!

3. Le codage des réponses

Aspect : - Langue du questionnaire : 1 français, 2 allemand, 3 italien, 4 anglais, 5 roumain, 6 espagnol, 7 serbo-croate

- Etablissement : 0 La Favra, 1 Brenaz, 2 Vallon, 3 Villars, 4 Bellechasse, 5 Curabilis, 6 Hindelbank, 7 Tuilière, 8 Croisée, 9 Bois-Mermet, 10 EPO, 11 La Promenade, 12 La Farera, 13 Lo Stampino, 14 La Stampa, 15 Bellevue

- Régime de détention : 0 préventif, 1 exécution, 2 Administrative, 3 Inconnu, 4 Réponse imprécise

- Sexe du répondant : 1 Homme, 2 Femme

Q1 – Âge - libre

Q2 – Pays de naissance : voir le codage des nationalités

Q3 - Nationalité :

0 Suisse	12 Algérie	24 Angleterre	36 Bénin
1 Albanie	13 Sierra Léone	25 Haïti	37 Hollande
2 Roumanie	14 Guinée Conakry	26 Bosnie	38 Libéria
3 France	15 Tunisie	27 Pologne	39 Réponse imprécise
4 Allemagne	16 Portugal	28 Niger	40 Colombie
5 Grèce	17 Maroc	29 Brésil	41 Biélorussie
6 Serbie	18 Kosovo	30 Soudan	42 Lybie
7 Bulgarie	19 Espagne	31 Sénégal	43 Africaine non-spécifiée
8 Italie	20 Belgique	32 Thaïlande	44 Lituanie
9 Chili	21 Gambie	33 Paraguay	45 Equateur
10 Rép. Dominicaine	22 Somalie	34 Moldavie	46 Angola
11 Mauritanie	23 Cameroun	35 Botswana	47 Turquie

48 Kenya	59 Ghana	69 Brésilienne et portugaise
49 Croatie	98 Réponse imprécise	70 Martinique
50 Suisse et italienne	60 Erythrée	71 Japon
51 Française et espagnole	61 Suède	72 Autriche
52 Suisse et espagnole	62 Italienne et albanaise	73 Caraïbes
53 Française et portugaise	63 Inconnue par la personne	74 Argentine

54 Algérienne et française	64 Palestine	75 Espagne + Portugal
55 Chilienne et espagnole	65 Moldave et roumaine	76 Corée du Sud
56 Italienne et nigérienne	66 Italienne et brésilienne	77 Guinée Bissau
57 Espagnole et Equatorienne	67 Suisse et brésilienne	78 Tchad
58 Suisse et portugaise	68 Suisse et chilienne	79 Venezuela
80 Inde	81 Ukraine	99 Non-réponse

Q3.2 Permis : 0 aucun, 1 B, 2 C, 3 G, 4 L, 5 F, 6 N, 98 Réponse imprécise

Q3.3 Permis avant détention : idem

Q3.4 Première année en Suisse : codage libre ; 98 Réponse imprécise, 97 Né en CH

Q 4 - Etat civil : 0 Célibataire, 1 Marié, 2 Séparé, 3 Veuve/f

Q 5 - Enfants : 0 Non, 1 Oui, 2 Réponse imprécise (maybe)

Q 6 - Ecole :

0 - n'est pas allé(e) à l'école
1 - école primaire inachevée
2 - école primaire
3 - école secondaire 1er degré inachevée
4 - école secondaire 1er degré
5 - école secondaire 2ème degré inachevée
6 - école secondaire 2ème degré/bac/maturité
7 - Apprentissage/CFC/CAP français
8 - Brevet d'études professionnelles
9 - Degré tertiaire – Haute Ecole ou Université
10 -Autre formation
11 - Diplôme non spécifié
12 – Entre 15 et 19 ans d'école sans diplôme
98 Réponse imprécise

Q 7 - Diplôme : 0 Non, 1 Oui, 2 Réponse imprécise

Q 8- Profession/métier avant détention : 0 Sans 1 Avec 2 Réponse imprécise

Q 9 - Langue Maternelle : 0 Une autre langue, 1 langue nationale, 99 Non-réponse

Q 10 - Durée de la peine : libre, 98 Réponse imprécise

Q 11 - Temps passé dans cette prison : 0 -1 an, 1 +1 an, 2 Réponse imprécise

Q 12 - Détention auparavant : 0 Non, 1 Oui

Q 13Visites : 0 Non, 1 Oui, 2 Réponse imprécise

Q 15 Lettres 0 Non, 1 Oui

Q 16 Travail payé : 0 Non, 1 Oui

Q 17 - Aide financière : 0 Non, 1 Oui

Q 18 - Activité hors cellule : 0 Absence, 1 Présence pour chaque possibilité de réponse, 2 Ne fait rien

Q 19 - Religion ou Spiritualité : 0 Aucune, 1 Orthodoxe, 2 Musulmane, 3 Catholique, 4 Evangélique protestant, 5 Gaudiya Vaishnava, 6 Vaudou, 7 Oui non précisé, 8 judéo-chrétien, 9 catholico-romain, 10 Bouddhisme, 11 Chrétien non précisé, 12 Rasta, 13 Protestante, 14 Réformée, 15 Juive, 16 Reformé protestante pentecôtiste, 17 Evangélique, 18 Catholique se sentant mieux avec le monde protestant, 19 Bible, Coran, Hindou, 20 Oui imprécis, 21 Nietzschéenne, 22 Spiritisme, 23 New Age, 24 Evangélique non protestant, 25 Athée-orthodoxe, 26 Catholique et musulmane, 27 Bouddhisme et catholicisme, 28 Hindouisme, 29 Cherche encore, 30 Umbanda, 31 Anglicanisme, 32 Oui, contact direct avec Dieu, 33 Croît dans l'âme comme conscience, 34 Ismaélisme

Q 20 - Religion changée : 0 Sans, 1 Changement non spécifié, 2 Athée-Islam, 3 Bouddhisme tibétain – Gaudiya Vaishnava, 4 Catholique-Bouddhiste, 5 Catholique-Agnostique, 6 Catholique – Evangélique, 7 Orthodoxe-Réformé Protestant Pentecôtiste, 8 Réformé-Bouddhiste, 9 Protestant-Orthodoxe, 10 Protestant-Catholique, 11 Changement vers le bouddhisme, 12 Veut changement non précisé, 13 Cgt imprécis T27, 14 Devenu athée, 15 Christianisme-Judaïsme, 16 Vaudou- Catholique, 17 Christianisme-Islam, 18 Catholique – Christianisme, 19 Christianisme -Evangélique, 20 De croyant à musulman, 21 Changement

pour un passeport, 22 De protestant à Christianisme, Islam, Hindouisme, 23 De Christianisme/Bouddhisme/Musulman/Athée à Bouddhiste, 24 De Catholique à New Age, 25 De Catholique/Musulman à Athée, 26 De Protestant à Bouddhiste, 27 De chrétien à athée, 28 Catholique-hindouisme, 29 Chrétien – Evangélique, 30 Musulman – Catholique, 31, Catholique – Contact direct avec Dieu, 32, Musulman – Evangélique, 33 Protestant - Athée

Q 23 - Définition de soi : 0 Croyant non pratiquant, 1 Croyant pratiquant, 2 Non-croyant, 3 Agnostique, 4 Athée, 5 Spirituel plutôt que religieux, 6 Réponse imprécise

Q 24 – Pratique la religion ou spiritualité : 0 Non, 1 Oui, explicitement religieuse 2 Oui séculière assimilée à la religion, 3 Réponse imprécise, 4 Oui non spécifié 5 Oui imprécis

Q 25 - Prie : 0 Plusieurs fois par jour, 1 Une fois par jour, 2 Quelques fois par semaine, 3 Quelques fois par mois, 4 Seulement pour les fêtes, 5 Rarement, 6 Jamais, 7 Autre rapport à la prière, 98 Réponse imprécise

Q 26 - Prie avec : 0 Absence, 1 Présence pour chaque modalité de réponse

Q 27 - Prie où : 0 Absence, 1 Présence pour chaque modalité de réponse

Q 28 – Changement prière : 0 priait avant et maintenant, 1 a arrêté de prier en prison, 2 ne priait pas avant ni maintenant, 3 a commencé à prier en prison, 4 Réponse imprécise

Q 29 - Pourquoi prie : 0 Absence, 1 Présence pour chaque modalité de réponse, 2 La question ne se pose pas, 3 Réponse imprécise

Q 30 – Raisons arrêt prière : 0 Absence, 1 Présence pour chaque modalité de réponse, 2 La question ne se pose pas, 3 Réponse imprécise

Q 31 - Choses importantes faites pour la religion : 0 Absence, 1 Présence pour chaque modalité de réponse, 2 Ne fait rien, 3 Réponse imprécise, 4 La question ne se pose pas

Q 32 - Fêtes de la religion : 0 Absence, 1 Présence pour chaque modalité de réponse, 2 La question ne se pose pas

Q 33 - Dimanche jour particulier : 0 Non, raisons religieuses, 1 Non séculier, 2 Oui, raisons religieuses, 3 Oui, raisons séculières, 4 Oui et non séculières, 5 Non non spécifié, 6 Oui et non

raisons religieuses, 7 Oui imprécis, 8 Oui non spécifié, 9 Non, raisons séculières et religieuses, 10 Oui, raisons religieuses et séculières

Q 34 - Jour plus important de la semaine : 0 Aucun, 1 Oui, lié à la religion, 2 Oui, non lié à la religion, 3 La Q ne se pose pas, 4 Oui non spécifié, 5 Oui imprécis

Q 35 - Contraintes alimentaires : 0 Non, 1 Oui, 2 Ne sait pas, 3 Réponse imprécise

Q 36 - Organisation pour la nourriture : 0 ne mange que la nourriture de l'institution, 1 Courses + nourriture de l'institution, 2 Jamais nourriture de l'institution, 3 Autre organisation, 4 Réponse imprécise

Q 37 - Nourriture mangée : 0 Omnivore, 1 Motivation religieuse, 2 Végétarien/végan, 3 Autre régime non lié à la religion, 4 Réponse imprécise, 5 Musulman végétarien, 6 Musulman sans porc, 7 Juif végétarien tenant compte des prescriptions religieuses

Q 38 - Aspects satisfaisants : 0 Absence, 1 Présence pour chaque modalité de réponse, 2 Réponse imprécise

Q 39 – Mesures à prendre : 0 Absence, 1 Présence pour chaque modalité de réponse, 2 La q ne se pose pas, 3 Réponse imprécise

4. Les nationalités

Nationalité

	Fréquence	Pourcentage valide
Suisse	131	31,2
Italie	37	8,8
Roumanie	31	7,4
Albanie	26	6,2
Portugal	21	5,0
France	20	4,8
Niger	17	4,0
Kosovo	11	2,6
Algérie	9	2,1
Espagne	8	1,9
République Dominicaine	7	1,7
Brésil	7	1,7

Maroc	6	1,4
Lituanie	6	1,4
Serbie	5	1,2
Tunisie	5	1,2
Allemagne	4	1,0
Guinée Conakry	4	1,0
Chili	3	0,7
Hollande	3	0,7
Turquie	3	0,7
Bulgarie	2	0,5
Belgique	2	0,5
Gambie	2	0,5
Bosnie	2	0,5
Pologne	2	0,5
Soudan	2	0,5
Thaïlande	2	0,5
Moldavie	2	0,5
Colombie	2	0,5
Equateur	2	0,5
Angola	2	0,5
Algérienne et française	2	0,5
Ghana	2	0,5
Erythrée	2	0,5
Italienne et brésilienne	2	0,5
Grèce	1	0,2
Mauritanie	1	0,2
Sierra Leone	1	0,2
Somalie	1	0,2
Cameroun	1	0,2
Angleterre	1	0,2
Haïti	1	0,2
Sénégal	1	0,2
Botswana	1	0,2
Bénin	1	0,2
Libéria	1	0,2
Biélorussie	1	0,2
Libye	1	0,2
Africaine non-spécifiée	1	0,2
Kenya	1	0,2

Croatie	1	0,2
Française et espagnole	1	0,2
Française et portugaise	1	0,2
Chilienne et espagnole	1	0,2
Italienne et nigérienne	1	0,2
Espagnole et Equatorienne	1	0,2
Suède	1	0,2
Italienne et albanaise	1	0,2
Palestine	1	0,2
Moldave et roumaine	1	0,2
Brésilienne et portugaise	1	0,2
Total valide	420	100,0
Non-réponse (manquant)	31	
Réponse imprécise (manquant)	4	
Total manquant	35	
Total	455	

5. Les appartenances religieuses ou spirituelles

Religion ou spiritualité

	Fréquence	Pourcentage valide
Catholique	110	24,9
Musulmane	78	17,6
Sans affiliation	76	17,2
Chrétien non précisé	60	13,6
Orthodoxe	43	9,7
Oui, non précisé	16	3,6
Protestante	11	2,5
Bouddhisme	9	2,0
Catholique romain	6	1,4
Evangélique	4	0,9
Rasta	2	0,5
Réformée	2	0,5
Juive	2	0,5
Reformé protestant pentecôtiste	2	0,5
Anglican	2	0,5

Evangélique protestante	1	0,2
Gaudiya Vaishnava	1	0,2
Vaudou	1	0,2
Judéo-chrétienne	1	0,2
Catholique se sentant mieux avec le monde protestant	1	0,2
Plusieurs religions : Christianisme, Islam, Hindouisme	1	0,2
Oui imprécis	1	0,2
Nietzschéenne	1	0,2
Spiritisme	1	0,2
New Age	1	0,2
Athée/Orthodoxe	1	0,2
Catholique et musulmane	1	0,2
Bouddhisme et catholicisme	1	0,2
Hindouisme	1	0,2
Cherche encore	1	0,2
Umbanda	1	0,2
Oui, contact direct avec Dieu	1	0,2
Croît dans l'âme comme conscience	1	0,2
Ismaélisme	1	0,2
Total valide	442	100,0
Non-réponse (manquant)	13	
Total	455	